

**LES MAIRES DE MOÛTIERS**

**ENTRE**

**1860 ET 1940**

**CONFERENCE DU 11 AVRIL 2001  
MISE A JOUR DE 2014**



## Quelques définitions, en entrée en matière.

Le maire est le premier magistrat de la commune : il faut chercher la signification du mot dans le latin « major », le plus grand.

C'est le terme utilisé dans la plus grande partie de la France, mais dans les états de la « Maison de Savoie », comme aussi dans la partie méridionale de la France, on utilisait le terme « syndic ». L'origine de ce mot est à la fois latine et grecque, il signifie : *défenseur, représentant*. Maire ou syndic ont, bien entendu, un rôle identique.

La commune est, à l'origine, un corps de bourgeois d'une ville, ou d'habitants d'un village, auxquels le seigneur a reconnu le droit de s'administrer eux-mêmes, donc ayant obtenu des franchises. Pour Moûtiers, c'est en 1278 que l'archevêque-comte de Tarentaise octroie ces franchises.

De 1278 à 1860, une longue lignée de syndics ont défendu notre ville, l'ont représentée. Généralement, la charge était répartie entre trois ou quatre syndics, dont un premier syndic traditionnellement noble ou docteur es lois - on verra cette tradition perdurer.

Leurs noms sont cités au fil des documents parvenus jusqu'à nous, ou dans des ouvrages écrits sur la vie moûtérienne, on pourrait déjà en établir une liste assez longue, mais les recherches sont loin d'être achevées. Cela pourra faire l'objet d'autres études.

Revenons donc à nos maires, ce qui situe obligatoirement le début de la période examinée à 1860, puisqu'ils ne troquent le titre de syndic pour celui de maire qu'au moment des annexions de la Savoie à la France (la première pour la courte période de 1792 à 1814) et, pour le moment, l'étude ne sera commentée que jusqu'à 1940, la dernière guerre pouvant constituer un élément butoir.

Se borner à dresser la liste de nos maires, la biographie et le cursus municipal de chacun d'eux semblait pour le moins réducteur. Rattacher à chaque mandat les transformations de la cité, les événements de la vie de tous les jours des moûtériens de l'époque était plus motivant. Pour y parvenir ont été consultés :

- les documents relatifs aux élections municipales, série M, aux Archives départementales de la Savoie,
- les registres des délibérations du conseil,
- les livres et journaux dont disposent l'Académie de la Val d'Isère et les Archives diocésaines,
- et, depuis leur classement, les archives municipales.

Tout d'abord, jetons un coup d'œil sur le Moûtiers de 1860 : la population est de 2026 habitants seulement, moins que n'en compte Saint-Martin-de-Belleville : le secteur de Moûtiers (et non la ville elle-même) ne comporte que 6,60% de citadins, sa population est essentiellement rurale. Les bâtiments de la ville sont ramassés autour

INDUSTRIES ET COMMERCE DIVERS D'ALBERTVILLE

A MOUTIERS.

*Arbive*, restaurant Marius Comtet.

*La Roche-Cevins*. Hôtel du Lion d'or, voitures de roulage, chez Deschamps. — Guillot, teinturier.

*Aigueblanche*.

*Cafés*. De l'Isère, chez Cuvet. — Perret.

*Hôtels et restaurants*. National, chez V. Ancenay. — De la Croix-Blanche, chez Ducloz. — Berard. — Ferretti.

*Tanneries*. Bonnardel. — Oudoyer.

Miège, fabrique de pompes à incendie, etc.

MOUTIERS.

*Hôtels*. De la Couronne, chez Vizioz; — de la Diligence, Donnet; — Des Diligences, Ruffier; — du Commerce, Berliere; — des Voyageurs, Luppоз; — du Lion d'or, Pillot fils; — du Cheval blanc, Marc Cane; — de la Croix blanche, Dunand; — de la Concorde, Bérino.

*Restaurants et Auberges*. Au Cerf, chez Porte. — Pillot père; — Chevalier; — Guiguet; — Novel; — Hybord, etc.

*Cafés*. De la Constitution, chez Ménant; — Sollier Jacques; — Abondance; — Charles-Albert, Villiod; — de la Garde nationale, Sollier Joseph.

*Médecins*. Savoyen Louis, chev. des SS. Maurice et Lazare, médecin des bains de Salins; — Laissus, médecin-inspecteur des bains de Brides; — Petitjean, médecin de l'Hôtel-Dieu et des prisons.

*Pharmaciens*. Thabuis Joseph; — Reverdy.

*Ciriers*. Dumas. — Durandard Etienne-Amédée. — Laissus César.

*Selliers-Bourrelieurs*. Héritier Joseph. — Piston.

*Menusiers, Ebénistes*. Bérino. — Bonaventure. — Pedoya. — Brun Henri.

*Tailleurs*. Betrains. — Chedal. — Hudry Hyppolite. — Reimondaz. — Charvinet.

*Quincaillerie-Mercerie*. Karistie sœurs. — Donche sœurs.

*Professeurs de musique*. Vial Philippe, musique vocale et violon. — Montessuit, musique vocale, piano et instruments en cuivre.

*Brasserie*. Guérin Pierre.

*Entrepreneurs, Plâtriers*. Pedrino père et fils. — Gianoli Jacques. — Gianoli Charles. — Marquetti.

*Ferblantiers*. Massiagio Jean, fers et fonte. — Machet.

*Commerce de fromages en gros*. Meunier Antoine. — Pénat. — Roux-Vollon, de St-Jean-de-Belleville.

*Farines, grains, etc.* Cerrutti. — Jay. — Grange. — Robert. — Lacassagne.

*Fabricants de pâtes*. Ducloz César. — Rosset. — Fillion.

*Poste aux lettres*. Rue Cardinale.

*Malle-Poste de Moutiers au Bourg-St-Maurice*.

*Trajet en 4 heures*.

Départ de Moutiers à 5 h. du matin. Départ du Bourg à 11 h. du matin. — Bureaux: Moutiers, chez Guméry; Aime, Ducloz, cafetier; le Bourg, hôtel Mayet.

*St-Martin-de-Belleville*. Auberge du Col des Encombres, chez Ador.

*Naturalistes*. Thabuis Joseph; — Crud Joseph.

*Comptoir d'escompte de la Banque de Savoie*. Canton Antoine.

*Fabriques de liqueurs, confiseurs*. Canton Antoine, vermouth et absinthe estimés; — Crey Joseph, id. — Crud Jean-Marie.

*Epicerie*. Crud Jean-Marie; — Cerrutti; — Grange; — Favre; — Goux; — Sulpice Droguet; — Robert; — Lacassagne.

*Bureaux de tabac, etc.* Robert, plomb et poudre; — Goux; — Grange.

*Draperie, nouveautés*. Berard Alexis; — Grognet; — Salle; — Arnollet; — Bourdon; — Nicollet; — Seitier.

*Imprimerie*. Bocquet Charles.

*Librairie*. Blanc Henri; — Ducloz. — Marc Cane.

*Orfèvres*. Compagnon Julien, — Fontaine.

*Modes*. M<sup>mes</sup> Bocquet Joséphine; — Ducloz; — Bermond; — Nérat; — D<sup>lles</sup> Serre. — Hybord. — Bertrand.

*Chapelliers*. Collet; — Chagnon.

*Tannerie*. Rubin frères.

*Bottiers, Cordonniers*. Bergerat; — Jay; — Zirmité fils; — Badareilly.

*Coiffeurs*. Durandard Etienne; — Micol; — Charvin.

*Balanciers, Serruriers*. Ducloz Michel; — Laissus François; — Néra; — Suarnet Jean, armurier; — Gabioz, fabrique de fer ouvragé, taillanderie; — Pralet.

*Maréchal-ferrant*. Meilleur.

*Charrons*. Défrènes. — Massiottaz.

BRIDES.

Pension et logements à l'établissement thermal, sous la direction du docteur Laissus.

Hôtel de la Couronne, chez Vizioz.

Hôtel des frères Blanc.

AIME.

*Hôtels*. Sabattier. — Du petit Turin, chez Côte.

*Café* Ducloz, bureau de la diligence.

*Négociants*. Epicerie, draperie, sel et tabac, boîte aux lettres, chez Mégalland. — Fabrique de clous, Ducloz.

BOURG-SAINT-MAURICE.

*Hôtels*. Des Voyageurs, chez Mayet; table d'hôte; bureau de la diligence. — Au brave Mica, chez Sansoz. — De la grande cour, Minoret. — Du Canon, Jovet.

*Cafés*. Mayet. — Des Alpes, Billiotet.

*Négoces et industries divers*. Anxionnaz François, atelier de reliure, draperie, etc. — Barral, fers, draps, etc. — Mme Flandin, épicerie, draperie, etc. — Flandin Emile, fabrique de liqueurs. — Balbo, sel, tabac, épicerie. — Favre, id. — Barrat, pharmacien. — Pell, horloger. — Jovet, id. — Noir, id. — Albenoi. — Rullier, des Maisonnettes, commerce de gruyères. — Bourgeois, des Echines, id. — Billiotet, des Arpettaz, id.

SÈEZ.

*Hôtels*. Bochet. — Fort.

Ferrouillat, épicerie, fers, etc. — Mme Griotteray, épicerie, sel, tabac.

de ce qu'on appelle aujourd'hui le centre historique. Les jardins occupent les emplacements des actuelles avenues, de la Gare, Greyfié de Bellecombe, et des XVI<sup>ème</sup> Jeux Olympiques d'Hiver, une grande partie du Faubourg, et bien sûr toute la zone industrielle des Salines et bien d'autres endroits encore. Mais si l'on prend la peine de lire le guide Collet de la Tarentaise, édité à Moûtiers en 1853, on imagine fort bien une cité grouillant d'activités commerciales et artisanales dans son petit périmètre occupé.

Voici un aperçu des professions qui y sont exercées : Moûtiers compte neuf hôtels, six restaurants et auberges, sept cafés, sept draperies, trois librairies, deux chapeliers, quatre bottiers-cordonniers, huit épiciers, trois coiffeurs, mais il y a aussi trois médecins, deux pharmaciens, deux naturalistes, trois fabricants de liqueur, trois bureaux de tabac. Il ya même un comptoir d'escompte de la Banque de Savoie.

Pour venir à Moûtiers de Chambéry, on emprunte une diligence qui fait le chemin entre huit heures et demie et neuf heures, et il faut presque quatre heures pour aller à Bourg-Saint-Maurice.

Le guide Collet ne fait pas état des hommes de loi, cinq avocats et quatre avoués étaient alors installés à Moûtiers pour répondre aux besoins procéduriers de la région. Car, vous l'avez compris, tous ces commerces, toutes ces activités artisanales ou libérales ne sont pas au service des seuls moûtiérains : Moûtiers a été de tout temps le cœur et la plaque tournante d'une province de Tarentaise animée. La ville est considérée comme riche de débouchés, et l'on constate, en particulier à partir de la Révolution, que viennent s'y installer des commerçants et industriels issus principalement de Haute-Savoie, phénomène inverse par rapport à l'attraction qu'exercent actuellement ce département et les pays genevois. Cette observation n'est pas étrangère à la vie de nos maires, nous le verrons

La présence de l'évêché constitue aussi un pôle d'attraction et y fixe un dixième environ de la population en particulier autour des établissements scolaires.

Le petit séminaire, créé en 1809, est à la fois collège royal et école secondaire ecclésiastique ; les Frères de la Croix ont fondé l'école des garçons en 1826 et les Sœurs de Saint-Joseph, l'école, avec externat et pensionnat, en 1825.

La municipalité de Moûtiers s'efforcera de créer rapidement des écoles laïques, pour y compléter les possibilités d'enseignement.

Un plan d'embellissement de la ville avait été mis en place par lettres patentes du roi Charles-Albert en 1835 ; malgré les difficultés financières, chaque conseil municipal s'efforcera d'y contribuer mais la commune a un budget difficile à équilibrer.

Les Salines n'utilisent plus que vingt-six ouvriers, du reste leur exploitation est aléatoire depuis que le sel moûtiérain se trouve concurrencé par celui du Midi - et du fait de la suppression du monopole de la vente du sel, entraînée par l'Annexion. Le bail renouvelé par l'État français au fermier Plasson ne le sera plus dès 1866.

Au niveau de la commune, la « junte » municipale\*, selon l'appellation de l'époque, avait été formée le 28 février 1860 et l'avocat Maurice Mayet en avait été nommé président, donc syndic de Moûtiers.

En font partie les notables moûtiersains, de Joseph Philibert Duverger aux avocats et notaires du lieu.

Le traité d'Annexion est signé à Turin le 24 mars 1860, le plébiscite qui l'entérine a lieu les 22 et 23 avril, mais le transfert officiel des pouvoirs n'intervient que le 14 juin, au château de Chambéry.

L'Annexion ne va pas apporter à la ville de grands bouleversements administratifs.

Le poste d'intendant de province, l'équivalent du sous-préfet, est occupé depuis 1857 par François Félix Despine, fils du directeur des Thermes royaux d'Aix-les-Bains, frère de l'inspecteur général des Mines du Royaume Sarde -famille proche du pouvoir en place, quel qu'il soit : Napoléon III va faire du chevalier Despine le premier sous-préfet de Moûtiers, les locaux administratifs restant fixés dans l'ancien Prieuré Saint-Martin, où loge aussi le Tribunal de Première Instance.

On a vu que Maurice Mayet avait été élu syndic en février 1860. Lors d'une délibération du conseil du 27 juin, il est toujours dit syndic, malgré la passation de pouvoir intervenue le 14 juin. Enfin, on pourra lire le 1<sup>o</sup> août « le conseil municipal réuni sous la présidence de Mayet Maurice, maire ». Mais les premières élections après l'Annexion auront lieu seulement les 2 et 9 décembre 1860 pour les conseillers municipaux et les 9 et 10 décembre pour les députés.

Quant à la mairie, elle est située dans un bâtiment vétuste et insuffisant de la rue Sainte-Marie, et l'on aura l'occasion d'évoquer ses transferts successifs.

**\* Composition de la « junte »**

- **Mayet Maurice, président syndic**
- **Desforges Joseph César**
- **Gonthier Auguste**
- **Favre Georges**
- **Reymond Joseph Philibert**
- **Bérard Antoine**
- **Roche Joseph**
- **Sollier François**
- **Massiango Jean**
- **Laissus Jean Alexis**
- **Garnier Louis**
- **Collin François Martin**
- **Charvaz Gabriel**
- **Duverger Joseph Philibert**

**Maurice MAYET**  
**24.11.1860 - 15.05.1863**

Il est né à Bourg Saint Maurice le 15 novembre 1801, de Joseph, né à Magland alors département du Léman, et de Marie-Ursule Hubert de Bourg-Saint-Maurice. Ils y sont aubergistes. L'hôtel Mayet sera exploité par leurs descendants jusqu'à une époque récente.

Maurice Mayet a épousé à Bourg-Saint-Maurice le 28 avril 1831, Joséphine Lechat dont il aura une fille unique le 8 avril 1832, et il s'installe à Moûtiers en qualité d'avocat après avoir obtenu son diplôme à Turin.

Il s'implique immédiatement dans la vie communale puisqu'il est conseiller municipal depuis le 30 mars 1832, vice-syndic depuis 1838, syndic de 1841 à 1846 et à nouveau de février 1860 à l'Annexion, époque à laquelle il devient maire. Elu maire aux premières élections qui suivront l'Annexion, le 24 novembre 1860, il le restera jusqu'à sa mort le 16 mai 1863.

Conseiller de mandement avant 1860, il devient bien entendu conseiller général après l'Annexion et jusqu'à son décès.

Il avait été décoré de l'ordre royal de la couronne d'Italie, de l'ordre des Maurice et Lazare sous le gouvernement sarde, il le sera de la légion d'honneur le 14 août 1862.

En 1853 l'intendant de province l'avait décrit « homme de talent, zélé pour le bien public, honnête, avocat intelligent et très capable, actif, estimé, ayant de l'influence ». Vingt trois ans après sa mort, dans le journal « La Tarentaise » à propos de l'avocat chambérien Fusier, on pourra encore lire « Mr Fusier est le petit-fils du regretté avocat Mayet, dont la mort a laissé un si grand vide à Moûtiers ».

Bref un premier maire, d'origine haut-savoyarde, et docteur es-lois, dont les moûtiersains peuvent s'honorer.

Quelques mots du conseil municipal : il est formé des notables de la ville, Joseph Duverger en tête, ce sont des avocats, avoués, juge de paix, médecins, géomètres, greffiers, banquier : sur les seize membres du conseil il n'y a que deux négociants, et l'on y retrouve douze membres de la « junte ».

Leur première tâche fut de modifier les droits d'octroi en remplacement de l'impôt sur les gabelles.

Début 1861, on aborde déjà les projets de création du pré de foire, d'un abattoir excentré qui remplacerait « les tueries » en pleine ville ; la construction du quai Napoléon III suivra et l'on choisit de le faire monter en pente douce plutôt que de construire des escaliers Place Saint-Pierre : il faut en effet rattraper une dénivellation de 1m 20 entre les deux ponts.

Le changement de gouvernement amène la commune à modifier son mode de financement. Jusque-là, la ville empruntait à court terme, à des particuliers ; on va décider d'emprunter à long terme 80 000 francs au Crédit Foncier de France pour apurer les créances. Une coutume ancienne est conservée : lors des séances

extraordinaires relatives aux dépenses importantes, les membres les plus imposés de la ville continuent d'être convoqués en conseil municipal élargi. Cette règle sarde sera observée longtemps encore.

On crée une caisse d'épargne, mais aussi la taxe sur les chiens, et, à la demande des Sœurs de Saint-Joseph, un passage entre la rue de la Marmora (actuelle rue du Pain de Mai) et les cloîtres.

Le concessionnaire des Salines cherche désespérément des revenus supplémentaires : il sollicite et obtient la location de la mine d'antracite des Routes destinée, dans ses projets, à alimenter les chaudières des Salines et répondre aux besoins de la population moûtérienne.

L'eau est, déjà à l'époque, un sujet préoccupant : aux fontaines coule l'eau de l'Isère, parfois si boueuse qu'elle ne coule plus ! Et l'on examine d'autres solutions : l'eau de la « Belle Hôtesse », dans la forêt des Routes, très bonne mais d'un débit insuffisant, l'eau de la Saulcette mais elle « séléniteuse » (présence de sulfate de calcium).

Les expropriations en cours pour la réalisation des quais ont concerné l'Hospice rue Saint-Antoine, il sera réinstallé dans l'ancien prieuré Saint-Martin que la commune vient d'acheter (24 000 francs). Cet hospice ne reçoit encore que les enfants trouvés et les indigents malades : en 1867, le 14 avril, une convention signée avec les Sœurs de Saint-Joseph fera état de trois religieuses dont une directrice pour en assurer le service à elles seules.

En novembre 1862, à l'occasion d'une suspension des travaux des quais, faute de crédits, on en connaît le coût estimé : 220 000 francs ! Soit plus d'une fois et demie le total des recettes de la ville.

La sous-préfecture est relogée par le département dans une maison entourée d'un parc à l'emplacement du jardin actuel de la mairie. Cette belle maison bourgeoise a été acquise par l'Etat des consorts Chappuis.

Des concours agricoles sont organisés en Tarentaise. A celui de Moûtiers, en 1863, sera proposée l'appellation de « race tarine ».

C'est aussi en 1863 que le fermier Plasson, se démenant toujours pour compenser les pertes des Salines, propose de les reconvertir : après avoir envisagé la création d'une fabrique de produits chimiques, il a l'idée d'y installer un établissement thermal, alimenté par la source de Salins. Voilà qui va interpeller le conseil qui reprendra à son compte cette excellente idée et ne cessera plus de rêver au pactole que représenterait cette entreprise, raison pour laquelle Moûtiers sera un temps propriétaire des établissements thermaux de Brides et Salins (voir conférence « Projet de reconversion pour les salines »).



## **Auguste Gonthier**

**16.05.1863 - 28.06.1863 (fait fonction de maire)**

**28.06.1863 - 25.09.1870**

Il est né comme son prédécesseur en Haute-Tarentaise, à Sainte-Foy le 24.05.1822, de Marie Antoine et Virginie Grand. Il est issu d'une longue lignée de notaires évoqués par Monsieur Bravard lors d'une communication à l'Académie de la Val d'Isère. Il est dit lui-même « candidat-notaire » lors de la naissance à Sainte-Foy de ses trois premiers enfants. Il s'installe à Moûtiers vers 1852, son père continuant d'assurer la gestion de l'étude de Sainte-Foy, et il s'y implique immédiatement dans la vie communale.



*Auguste Gonthier (1822-1904)*

En 1853, lors de l'enquête réalisée pour le renouvellement des syndics, l'intendant le jugeait « capable mais trop jeune ». Après l'Annexion il est conseiller municipal, il est choisi pour faire fonction de maire après le décès de Mayet, et réélu ensuite le 23 juin 1865 puis le 07 août 1870.

Il a remplacé Avet comme conseiller général de 1866 à 1870.

Il adjoint une activité de banquier à celle de notaire dans les mêmes locaux semble-t-il.

Il a été décoré de la légion d'honneur le 20 août 1869.

Veuf depuis 1857, il se remarie en 1880, s'installe à Chambéry et y décède le 17 juin 1904, deuxième maire de Moûtiers n'en étant pas originaire et homme de loi.

Pendant son mandat, a été décidé, en 1863, l'achat, faubourg de la Madeleine d'un emplacement pour l'abattoir, la construction d'un grand égout collecteur qui partira, dit-on « de l'Ecole des Mines pour aller jusqu'au fond du faubourg de la Madeleine car il y a dans Moûtiers, une foule de cours et de places perdues, où croupissent des eaux ménagères et des matières organiques de toutes sortes ».

En 1864, on remplace les trente-quatre réverbères et les douze candélabres de l'éclairage public. La garnison est partie, les espoirs de voir recréer une Ecole des mines ou une Ecole forestière se sont envolés, et on aimerait voir reconstruire des casernes sur 5 000 m<sup>2</sup> de terrain que la ville céderait au ministère de la guerre, à la Chaudanne, à côté de l'emplacement choisi pour le pré de foire. Ainsi, sur ledit pré de foire, les militaires pourraient faire leurs exercices, à jours fixes, hors jours de foire bien entendu.

On souhaite créer une rue entre la place Saint-Pierre et le bâtiment de la Sous-préfecture.

Dernier projet : construire une passerelle qui irait de l'Hôtel de ville au centre de la Grand-rue. Ce projet aboutira...le 17 octobre 1986 (rappelons que l'Hôtel de ville était situé à l'époque rue Sainte-Marie).

Dans le domaine culturel, mentionnons l'installation des grandes orgues de la cathédrale, payées à la Maison Cavallé-Coll de Paris grâce à un financement du ministère des Cultes, et la mise à disposition d'une salle à la toute nouvelle Académie de la Val d'Isère créée en 1865.

En 1866 commencent les expropriations des terrains destinés au futur pré de foire.

En 1867 les travaux de construction du grand égout-collecteur sont arrêtés aux 4 Chemins faute de moyens financiers mais le conseil semble avoir une solution économique pour les continuer « les Ponts & Chaussées doivent remblayer la route Impériale dans le faubourg : ils pourront y pourvoir par la même occasion... ».

Le passage en son milieu du même grand égout-collecteur a entraîné la suppression de la Halle Mercière, qui occupait le centre de la place Saint-Pierre d'où projet de construire un marché couvert pour la remplacer.

En juin 1868 on décide de poursuivre la rue du Four par une voie qui relierait la rue Cardinale à la rue vers la sous-préfecture, ce sera notre rue Grenette actuelle, pour toute sa longueur. La rue du Four évoquait une activité exercée autrefois dans le quartier.

En mai 1870 déjà, on émet le vœu d'acheter l'église Sainte-Marie et l'ancien cimetière attenant, pour y établir une place publique...souhait qui verra sa réalisation 50 ans plus tard.

En juillet, a lieu la réception du grand égout-collecteur (il a coûté 40 659 francs) et des plans du Palais de justice auquel il n'est plus question d'adjoindre la mairie.

Et puis la guerre franco-allemande a été déclarée : il faut voter des subsides pour les armées de terre.

Cela nous conduit à évoquer la situation politique en Tarentaise, comme en France.

A partir de 1868, l'opposition républicaine au régime impérial s'y est manifestée. Lorsqu'arrive le plébiscite de mai 1870, la liste des membres du comité plébiscitaire paraît dans « l'Echo des Alpes » : les Gonthier père et fils en font partie. Or, si pour l'ensemble de la France le plébiscite donne 17,60 % de *non*, à Moûtiers on grimpe à 40 % de *non* (à Le Bois ce sera même 82 % de *non*).

Le 2 septembre 1870, la capitulation de Sedan entraîne la chute de l'Empire. La dépêche l'annonçant arrive le 4 à Chambéry, où, dès le 5 septembre, a lieu la nomination de la commission communale. A Moûtiers, l'acte de constitution de la commission communale est dressé le 6, par acclamation des Républicains. Cette initiative n'est pas accueillie sans quelques protestations ; le journal le Courrier des Alpes, par exemple, met en garde contre cette initiative « attentatoire à la souveraineté du suffrage universel ».

A Moûtiers se vérifie l'analyse de Christian Sorrel, on constate que des familles ou des personnalités héritières d'une tradition politique libérale arrivent au pouvoir.

Par exemple, le président choisi est l'ancien député au Parlement sarde, Jacquemoud, un des seuls trois élus de 1848 se détachant des autres députés élus, plutôt conservateurs.

Le sous-préfet, également nommé par acclamation à Moûtiers, est un ami de Jacquemoud, l'avocat Flandin

## Jean Antoine Jacquemoud

06.09.1870 - 21.04.1871

Il est né à Moûtiers le 26 novembre 1806, de Jacques Marie, natif de Le Bois, et de Jeanne Villiod, de Moûtiers, tous deux négociants à Moûtiers.

Après des études de médecine à Turin, le Docteur Jacquemoud s'installe Grand-rue à Moûtiers, il y épouse, le 23.03.1836, Philiberte Canton, fille d'un employé de la Royale Fonderie de Conflans. Si le Docteur est d'une famille importée de basse Tarentaise, elle, est issue d'une des rares vieilles familles moûtiéraines, parfois nommée Colcanton, qui fournit brasseurs, maîtres de poste, pâtisseries-confiseurs etc.

En 1848, le roi Charles-Albert s'était résigné à donner une constitution à ses états, le gouvernement organise les premières élections de députés. L'avocat Carquet, également né à Moûtiers, mais d'un père haut-savoyard, est élu à Moûtiers et Bourg, il choisit Bourg et laisse le siège de Moûtiers à son ami Jacquemoud. Ils sont tous deux députés au parlement sarde où il n'y a que trois députés libéraux pour la Savoie, dont nos deux moûtiérains. Ils y seront très actifs, attirant à maintes reprises l'attention sur le sort de la Savoie, souvent qualifiée d'Irlande du Piémont.

En 1849, le Docteur Jacquemoud est réélu député de Moûtiers, mais aussi de Gênes et de Rapallo dont il avait défendu ardemment les intérêts au Parlement. En 1851, il démissionne, comme Carquet, se représente en 1857 et reprend son siège de justesse contre Duverger.

L'Annexion le rendra à ses occupations civiles et lui permettra surtout de *re-taquiner* la muse ! En effet, il est plus souvent cité comme poète que comme parlementaire : il a écrit de nombreux poèmes héroïques ou lyriques, par exemple « le Comte Vert » couronné par l'Académie de Savoie. Il est surtout connu comme auteur de la fameuse phrase « Nos cœurs vont où va notre Isère et le penchant de nos vallons ».

Dès 1860 il fait bien entendu partie de l'opposition moûtiéraine aux structures conservatrices mises en place, avec son ami Carquet, mais aussi l'orfèvre Compagnon, qui avait été le chef de file des séparatistes de Moûtiers en 1860, le Docteur Trésal, l'architecte Borrel, le géomètre Roche, les avocats Flandin et Jarre, les tanneurs Rubin arrivés eux-aussi de Haute-Savoie et initiateurs de la création de la société de secours mutuel l'Union.

Lors des élections à la députation de 1862, cet annexionniste est jugé « trop avancé » et sa candidature est refusée pour vice de forme... Dès lors, il travaille au journal « Le Savoyard » et entre au conseil municipal en 1865.

A la chute de l'Empire, une commission provisoire est élue par acclamation, on l'a vu, et Jacquemoud est nommé maire, Carquet s'étant récusé. Cette commission siégera jusqu'au 21 avril 1871, une loi édictée le 14 avril 1871 mettant fin aux commissions provisoires.

Le 4 janvier 1871, Jacquemoud a demandé que le quai Napoléon soit rebaptisé quai de la République.

Sous son mandat on a poursuivi l'expropriation des bâtiments en continuation de la rue du Four et essayé de faire payer à l'ancien fermier des Salines partie au moins de ses dettes envers la commune.

Mais surtout, il a fallu subir les effets de la guerre, dépenser sans compter pour encourager les Mobiles et les mobilisés.

En 1871, un siège de député étant à pourvoir, Jacquemoud se présente, mais il est battu par l'industriel Grange. Il reste donc conseiller municipal, sera réélu en 1874 pour démissionner en juin 1876. Il sera également conseiller général de Moûtiers de 1871 à 1875.

En 1848, il avait perdu un fils de 4 ans, en 1855 une fille de 9 ans. Autre drame en 1874 : son dernier enfant, brillant étudiant en droit et auteur à 18 ans d'une étude d'histoire naturelle, décède, il avait 23 ans.

Dès lors, dit-on dans le discours lu à la sépulture du Docteur Jacquemoud, « il se retire dans une solitude profonde et, alors qu'il avait peu pratiqué son activité de médecin, donne gratuitement des consultations aux pauvres gens ».

Il est décédé le 13 février 1887 à Moûtiers.

Son chapeau de député au parlement sarde se trouve dans le musée de l'Académie de la Val d'Isère à la suite d'un don.

Pour en terminer avec cette période agitée de la vie politique, disons qu'en 1875 le règne des conservateurs sera bel et bien terminé, comme l'a très bien démontré l'historien Jacques Lovie.

## Julien COMPAGNON

28.05.1871 - 17.02.1874

Il est né à Aigueblanche, le 14 mai 1818, de Joseph, secrétaire de commune et Anne Bal. Joseph Compagnon est le fils d'un notaire des Avanchers, mais Anne Bal est de Moûtiers, où Julien vient s'installer, dans la Grand-rue, comme orfèvre. Son premier poinçon sur un bijou est relevé en 1848 \*, il est alors âgé de 30 ans.

Il entre à la société l'Union en 1851, mais ne brigue les suffrages de ses concitoyens qu'au second tour des élections de 1863, après le décès de Maurice Mayet. A ces élections, Daniel Mayet, juge de paix, est celui qui a réuni le plus de suffrages, mais le second en voix est Julien Compagnon qui recueille cent voix de plus que le notaire Gonthier... qui sera néanmoins choisi comme maire.

Après la remise de pouvoirs de la commission, Compagnon est choisi pour faire fonction de maire jusqu'aux élections de mai : il n'est pas celui ayant réuni le plus de voix aux dernières élections organisées avant la chute de l'Empire, l'activité de juge de paix exercée par Daniel Mayet est incompatible avec la fonction de maire.

Les 30 avril et 7 mai 1871 interviennent les premières élections après la chute de l'Empire : Compagnon en tête obtient cent voix de plus que le docteur Jacquemoud et même quatre-vingts de plus que l'avocat Carquet, 2<sup>ème</sup> en voix.

Le journal « L'Echo des Alpes » fait l'analyse suivante de la situation : « A Moûtiers, trois classes de citoyens, les avocats, les médecins et les avoués, comptent en totalité treize individus. Huit sont entrés au conseil, trois avocats, trois avoués, deux médecins. C'est juste la moitié du nombre de nos édiles ... les autres classes, contenant quatre cent-dix électeurs, ne fournissent dans leur ensemble que huit membres, ce qui veut dire que treize individus auront le même nombre de voix que tous les autres habitants ensemble ! ».

Ces élections faisaient suite à la loi du 14 avril 1871 qui rétablissait l'élection des maires par le conseil, à l'exception des chefs-lieux de département et d'arrondissements où ils sont **nommés** par le gouvernement.

Par décret du chef de l'exécutif qui nomme aussi les deux adjoints, Compagnon est nommé maire par un décret de Thiers, le 22 mai 1871, le premier maire commerçant de cette ville si commerçante, et il ne cesse plus ensuite de réunir le maximum des voix et il est nommé ou réélu maire jusqu'à son décès en 1889, sauf une brève interruption de seize mois consécutive à la loi du 20 janvier 1874 sur l'élection des maires.

Il est aussi régulièrement réélu à la présidence du conseil d'arrondissement et fit partie de la Commission départementale de la Savoie en vue de l'Exposition universelle de 1889.

Célibataire, il aura tout de même de dignes héritiers, dans son affaire de la Grand-rue, et même au conseil !, puisque son successeur Paul Roch Badarelli est le père de Paul, dont beaucoup de moûtiersains se souviennent encore, et qui fut conseiller municipal de Moûtiers de 1947 à son décès en 1955. Autre

coïncidence : la nièce de Julien Compagnon a épousé le notaire d'Aigueblanche, Jorioz, dont le fils, Henri, fut maire de Moûtiers de 1941 à 1944.

Compagnon à peine nommé, est pris un arrêté pour interdire l'accès de Moûtiers aux saltimbanques, joueurs d'orgue et musiciens ambulants. N'en déduisez pas pour autant que nos anciens n'aimaient ni la musique ni les fêtes ! Ils apprécient leur Fanfare Sainte-Cécile et ils aiment les fêtes de quartiers, qui entraînent tirs de boîtes (parfois mortels !) mâts de cocagne et jeux divers... mais on préfère rester entre soi. Cependant, en novembre 1872, on a dû accueillir, de bon gré ou non, une « bande de bohémiens serbes, deux hommes, sept chevaux et huit ours » le maire et le sous-préfet ont même été contraints de payer l'ardoise qu'ils avaient laissée chez l'aubergiste local ! On imagine le désordre que la troupe a dû causer en ville.

Passons à des choses plus sérieuses... les transports par exemple : en 1871, les 14 km de la nationale 90 entre Moûtiers et Aime sont terminés, elle continue son chemin vers Bourg, on peut espérer y arriver plus vite en diligence. Et en séance du 12 août 1872, on évoque la réalisation de la voie ferrée Annecy - Moûtiers, vingt-et-un ans avant l'arrivée du premier train. Ce fut aussi l'occasion de proposer pour la première fois le percement du Petit-Saint-Bernard, alternative aux projets de percement sous le Mont-Blanc ou le Simplon.

Mais laissons Julien Compagnon céder, pour à peine un an et demi, son poste de maire à Joseph César Desforges, avant qu'il lui soit à nouveau confié.

\* *précision fournie par Mr Delavest, orfèvre à Bourg-Saint-Maurice*

## Joseph César Desforges

07.02.1874 - 20.06.1876

Nommé le 7 février, il a été installé le 24 avril seulement en raison de sa maladie. Il est né à Megève (encore un haut-savoyard) le 1 février 1806 de Joseph François et de Marguerite Greyfié. Il est cousin germain des Greyfié de Bellecombe de Moûtiers (l'une des deux familles nobles locales). Il a épousé à Moûtiers le 17 janvier 1833 Joséphine Bérard-Bergery et 5 enfants sont nés de ce couple, à Moûtiers.

Percepteur, il a été en 1856 trésorier provincial. Sa première élection au sein du conseil municipal, en 1865, a été annulée pour incompatibilité.

Mais, le 20 janvier 1874, est promulguée une loi abandonnant le système d'élection des maires pour revenir au système impérial de la nomination.

César Desforges se voit en conséquence nommé maire par décret, à la place de Julien Compagnon.

Était-il alors retraité pour qu'on n'évoque plus d'incompatibilité avec son activité de percepteur ?

En même temps qu'on remplace Compagnon par Desforges, on installe les très conservateurs Camille Laissus et François Collin en qualité d'adjoints... alors que ces trois personnalités, nommées, n'avaient même pas recueilli assez de voix lors des élections pour faire partie du Conseil.

En 1876 une nouvelle loi rétablit la loi semi-libérale d'avril 1871 et l'on installe sur le siège de maire le conseiller ayant réuni le plus de voix aux dernières élections, comme cela a été précisé plus avant en ce qui concerne Compagnon.

Monsieur Desforges est décédé à Brides, où il disposait d'une résidence d'été, le 9 août 1880, mais il a été enterré à Moûtiers.

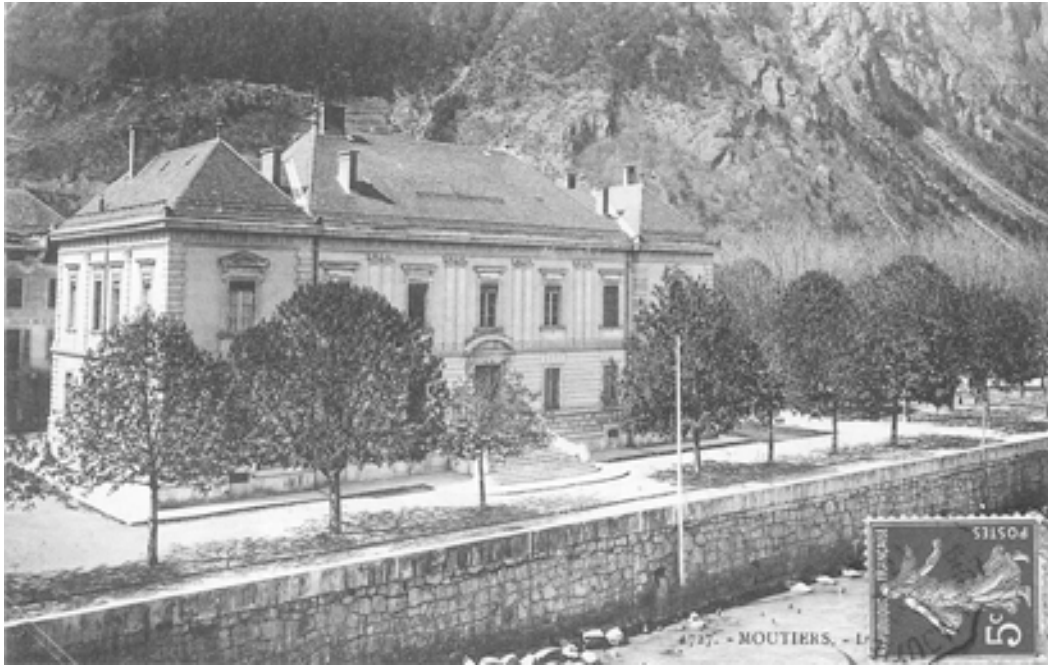
Il était président du Cercle littéraire de Moûtiers depuis sa création en 1861, le secrétaire étant l'architecte Borrel, le sous-secrétaire le Docteur Jacquemoud.

Quelques dates marquantes de son mandat :

Le 3 novembre 1874 a eu lieu l'installation officielle du tribunal dans le Palais de Justice nouvellement construit. Ce fut une cérémonie mémorable ! L'ordre des avocats, la chambre des avoués, les membres du tribunal de première instance ont d'abord assisté à une messe célébrée par Monseigneur Turinaz, et, avec eux, une foule considérable parmi laquelle, le rapport officiel d'inauguration mentionne « plusieurs dames en grande toilette ». Après la bénédiction du bâtiment, discours nombreux et remplis d'éloquence !!

On dit en séance du conseil, qu'il serait souhaitable d'entourer le Palais de Justice de trottoirs, pour le protéger des dégradations occasionnées par les animaux les jours





de foire -rappelons qu'il y avait des animaux dans toute la ville ces jours-là, avant la création du Pré de foire- mais le conseil estime qu'il y a des dépenses plus urgentes et que « le département finira bien par payer le pavement » . Finalement le département laissera un quart de la dépense à la charge de la ville de Moûtiers.

La même année, 1874, la place des Victoires est plantée d'arbres.

En 1875 on commence les expropriations qui vont permettre le percement de la rue de l'Aurore, entre la place Saint-Pierre et l'Hôtel de la Sous-préfecture (elle s'appellera plus tard rue de la Sous-préfecture puis rue du Marché).

La ville fait d'ultimes tentatives pour recouvrer la créance Plasson, mais elle doit être finalement considérée comme irrécouvrable et admise en non-valeur.

**Julien Compagnon**  
**28.06.1876 - 11.01.1889**

Après que l'orfèvre Compagnon a retrouvé son siège de premier magistrat, l'Echo des Alpes du 2 juillet 1876 précise « par décret du Président de la République rendu sur proposition du ministre de l'intérieur », la municipalité de Moûtiers a été constituée de la manière suivante :

- maire M. Compagnon,
- adjoints MM. Alexis Jarre avocat et Reyne Emile avocat.

En août la ville achète (63francs 60) un buste de la République -le premier. Qui pourra identifier la première Marianne ?

En 1878 on apporte les derniers embellissements à la rue de l'Aurore.

On a eu une grosse émotion : il était question de supprimer les évêchés de Tarentaise et de Maurienne. Non pas que nos édiles aient émis une crainte de nature religieuse...mais on a déjà vu ce que la présence d'un évêché apporte économiquement. De plus, la cathédrale redevenant simple église paroissiale n'aurait plus été à la charge du département mais de la commune. La menace semble écartée car le sujet n'est plus abordé ensuite.

En février 1880 le préfet invite le conseil à voter 105 000 francs pour les dépenses de construction du chemin de fer entre Annecy et Moûtiers. En mai 1881 on vote bien un emprunt de 240 000 francs, mais pour la construction du champ de foire, du marché couvert, le prolongement de la rue du Four, et de la rue Cardinale jusqu'au quai.

Lors de nombreuses réunions du conseil, a déjà été posée la question de la laïcisation des écoles. Le souhait va être concrétisé dans les années 1880-1882 par l'adoption, dans un premier temps, des plans Borrel de construction du groupe scolaire. Le projet a été combattu avec beaucoup de vigueur par la fraction conservatrice du conseil, conduite par le Docteur Laissus qui estime que les écoles confessionnelles suffisent bien.

En 1882 l'architecte Borrel fournit les premiers devis pour la construction du Pré de Foire et du Marché Couvert mais le projet définitif en ce qui concerne le Marché Couvert a été choisi en 1885 seulement : Borrel assure uniquement les plans du sous-bassement et une entreprise spécialisée en constructions métalliques les parties en élévation. Mais en 1888 la commune se refuse à réceptionner les travaux « le coup d'œil lui semblant aussi défectueux que la solidité de la construction ». Le constructeur mécanicien Riondet, de Chambéry, le constructeur « en fer » Euler, de Lyon, assignent alors la commune en paiement des derniers mémoires et honoraires. S'ensuivront expertises, transactions, modifications, la réception définitive n'aura lieu qu'en septembre 1891.

Le Marché Couvert, qui a tant préoccupé nos élus, fut cependant éphémère ! Sa démolition est terminée en décembre 1948... Certains moûtiersains se

souviennent encore de ce palais des courants d'air où se vendaient les œufs, beurre, fromages et autres denrées périssables.

Julien Compagnon n'a pas pu réceptionner le bâtiment puisqu'il est décédé en 1889.



**Charles Alexis Jarre**  
**24.02.1889 - 27.01.1896**

Il est né le 5 mai 1835 aux Chapelles, de Pierre Antoine et de Laurence Plassiard une vieille famille de Haute-Tarentaise et c'est encore un homme de loi puisqu'il est avoué. Six enfants sont nés à Moûtiers, de son épouse Marie Louise Danis.

Il est entré au conseil en 1871, il y a siégé sans discontinuer, mais en position de voix assez moyenne. Il est cependant choisi pour remplacer Julien Compagnon à son décès puis réélu maire aux élections de 1892. Le journal « Le Défenseur » dont la devise est « Dieu et Patrie » ce qui le situe bien politiquement, nous fournit une explication : « bien qu'on n'ait pas poussé à sa réélection, c'est certainement celui qui, par son activité et son caractère relativement indépendant, pouvait le mieux remplir le mandat qui vient de lui être à nouveau confié ».

Mais, dès la fin 1895, il participe de moins en moins aux réunions du conseil et démissionne en 1896 sans qu'on puisse en trouver la raison. L'avoué quitte Moûtiers, est nommé juge de paix au Châtelard en 1900, puis à Albertville où il décède le 27 janvier 1909, mais sa dépouille sera ramenée au cimetière de Moûtiers le 30 janvier.

Beaucoup de travaux à Moûtiers sous son ... septennat !

Au début de son mandat, en mai 1889, l'Arbre de la Liberté est planté sur la place du Pré commun, pour célébrer le centenaire de la Révolution.

Le 15 juin on réceptionne les travaux d'ouverture de la rue du Four, future partie haute de la rue Grenette.

En août, on décide d'agrandir la place Bouverie, entre la rue du Conchon et la rue de la Marmora (actuelle rue du Pain de Mai) en achetant l'emplacement d'immeubles démolis pour y installer la place du Marché au bois.

Fin octobre 1890 la construction des casernes est terminée, elles seront occupées dès 1891.

Les travaux de percement du tunnel ferroviaire sont très avancés, les deux équipes qui ont commencé à chacun des orifices actuels se rejoignent le 25 novembre 1890. Quatre cent cinquante ouvriers y ont été utilisés, français et italiens, mal logés, mal nourris, ils s'affrontent parfois, se mettent en grève... Le préfet y aurait puisé sa décision d'ouvrir une caserne de gendarmerie à Cevins. A Moûtiers même, tous les chantiers ont drainé un grand nombre de travailleurs étrangers à la ville et même à la province, Italiens mais aussi Lyonnais, tous accusés d'être des auteurs de troubles, tant il est vrai que l'émigré a toujours tort. Précisons tout de même qu'au début du siècle suivant, la population moûticienne comptera 22 % d'Italiens.

La création d'une ligne de tramway entre Moûtiers et Brides est envisagée.

En octobre est entreprise la construction du grand réservoir des Cordeliers, et l'on fait les essais de l'éclairage électrique public, le comte de la Lauzière

ayant, l'année précédente, transformé un ancien moulin en centrale électrique, située dans l'actuelle rue... de l'Electricité. L'inauguration de cet éclairage a lieu le 15 novembre 1891. Simple coïncidence : le même jour a lieu une éclipse de lune totale.

La population de la ville atteint 2 414 habitants et les esprits y sont passablement échauffés. La construction de l'école laïque, longuement discutée, y contribue fortement. On a même assisté à un échange de gifles en pleine Grand-rue, devant le café Ginolin, entre deux notables de bords opposés, MM. Arnollet et Jorioz. Un duel devait s'ensuivre, heureusement à la suite de l'intervention du notaire Tresallet, on a réussi à transporter les débats en justice plutôt que sur le pré.

Il faut dire qu'il y a aussi d'autres sujets d'énerverment : un mouvement de grève a touché les ouvriers qui travaillaient à l'adduction d'eau de la Closettaz ! Ce qui dépasse l'imagination ! Les journaux reflètent ensuite une accalmie. La Fanfare donne une aubade sous les fenêtres du sous-préfet qui vient de se marier. L'eau de la Closettaz arrive enfin en août. On a aussi réussi à faire retirer la publicité du chocolat Menier qui barbouillait les murs du portail de la cathédrale, comme on le voyait sur de vieilles cartes postales.

Le 14 octobre 1893 le conseil évoque la construction d'un square sur le Petit Pré Commun, libéré de ses foires, où il n'y a encore qu'un arbre (de la Liberté). Les travaux sont entrepris en 1894, réceptionnés en 1896, c'est notre actuel square, de la Liberté bien sûr.



*Ancien pré commun et hôtel Bertoli. Les travaux du square n'ont pas commencé.  
Photo : 1893, environ.*





Mais le grand moment du mandat de Jarre reste celui de l'inauguration de la gare de Moûtiers-Salins. Une première locomotive avait expérimenté le trajet le 3 août 1892, mais la gare, livrée le 1er juin 1893, n'est inaugurée par des fêtes magnifiques que les 10-11 et 12 juin, sous la présidence de Monsieur Guerin, ministre de la Justice représentant le gouvernement.

Presque toute la Savoie était là disent les journaux, et même les Savoyards de Paris et de Lyon, les députés, le préfet, les conseillers généraux, l'évêque etc. Ils passent sous l'arc de triomphe dressé sur une avenue de la Gare presque vide encore de constructions. Le cortège défile en ville et va prendre le vermouth d'honneur dans le Marché Couvert presque neuf.

Le discours prononcé par Mr Jarre est plein de verve, après avoir évoqué les Ceutrons, il dira « nous avons toujours été français de cœur ».

Après les discours, le ministre décore les personnalités locales du Mérite agricole ou des Palmes académiques.

L'enthousiasme retombé, il faudra bien se replonger dans les affaires courantes et décider les emprunts nécessaires.

Par exemple, la subvention versée par l'Etat pour la construction du groupe scolaire couvre 23 890 francs sur un total de 134 366 francs. Il est décidé de solliciter du Crédit Foncier un prêt de 250 000 francs sur 50 ans, qui absorberait les emprunts déjà en cours.

Et puis Monsieur Jarre démissionne.

Son homologue, l'avocat Alexis Jarre, fait fonction de maire pendant un mois, puis les élections sont organisées le 23 février et nous amèneront à évoquer un maire éphémère mais digne d'intérêt : Daniel Mayet.

**Daniel Mayet**  
**23.02.1896 - 16.05.1896**

Daniel Mayet est né le 18 juillet 1815 à Bourg-Saint-Maurice, c'est le jeune frère du regretté Maurice Mayet premier maire de Moûtiers (après 1860) donc originaire comme lui de Haute-Savoie, homme de loi puisqu'il sera avoué d'abord, puis juge de paix à partir de 1871.

Marié trois fois, ses trois jeunes épouses sont toutes décédées rapidement. Il n'a qu'une seule fille, née à Brides, dont on reparlera. Il fait partie du conseil depuis la mort de son frère en 1863.

Il va venir à la politique assez tard, quand son neveu Charles Mayet, maire de Bourg-Saint-Maurice, le pousse à se présenter aux élections de 1876 pour la députation, contre Bérard, ancien député de l'Empire. Il est élu, réélu en 1877 contre le même Bérard, puis en 1881, sans concurrent cette fois. Il siège à gauche, passe pour radical. Conseiller général de Bozel depuis 1881 et âgé de 70 ans, il ne se représentera pas en 1885, mais redeviendra juge de paix et le restera jusqu'à l'âge de 80 ans.

Gros propriétaire terrien, il consacre beaucoup de son temps à l'agriculture, est président du comice agricole de Moûtiers, écrit une brochure sur les caractéristiques de la race tarine et sera fait officier du mérite agricole à Chambéry par le Président Sadi Carnot lors des fêtes du centenaire de la Révolution, auxquelles il assiste en 1892.

Comme beaucoup de notables de Moûtiers où il dispose d'une résidence principale place du Vieux Pont, il passe la belle saison à Brides. Il y est président du syndicat d'initiative dès 1860 et on le trouve en 1869 directeur de l'établissement thermal.

Il a été également maire de Brides de 1884 à 1886.

A la démission de Charles Alexis Jarre, il est élu maire par quinze voix contre une à Emile Reyne qui sera son adjoint. Ce 23 février on a voulu peut-être saluer son passé et ses nombreux mérites, mais il est par ailleurs doyen d'âge !

Même à droite, la Presse écrit des deux élus « ce sont deux hommes indépendants libres de toute attache, qui ne se laisseront pas mener par les Jorioz et Duclos » allusion à la situation de 1892 où Jorioz était un des deux duellistes !

A l'occasion des réunions municipales, Daniel Mayet se comportera en vieux sage, confrontant les projets aux caisses vides et aux dettes.

En mai 1896 des élections normales ont lieu, à l'issue desquelles Emile Reyne, l'adjoint, est élu maire, Mayet faisant toujours partie du conseil.

Il meurt le 12 mars 1900 à Moûtiers, sa tombe comme tant d'autres, a disparu du cimetière de Moûtiers ; mais la très belle stèle qui l'ornait subsiste, elle est placée contre le mur d'enceinte, et évoque la vie bien remplie de cet édile qui fit partie du conseil pendant trente-sept ans.

On a réceptionné les travaux du square pendant son court mandat de maire.

## Emile Reyne

17.05.1896 - 17.05.1900

Lorsqu'il naît à Saint-Bon le 22 novembre 1835, fils de François et Virginie Bernard, il se nomme Guillaume Reynnaz.

Docteur de Turin en 1860, il prête serment en qualité d'avocat le 3 novembre 1863 et s'installe à Moûtiers où il change de prénom, abandonne la consonance et l'orthographe de son nom (peut-être jugées rurales), bref, devient le notable Emile Reyne. Il y épouse la belle-sœur d'un avoué, et deux de ses fils épouseront (l'un après l'autre bien sûr) l'unique fille de son ami le député Daniel Mayet. Il fait construire en 1893, avenue du nouveau champ de foire, la maison encore connue aujourd'hui comme maison Reyne.

Auparavant, il logeait dans une autre de ses maisons, Grand-rue, au-dessus du Comptoir savoisien tenu par Ginolin, juste à l'angle de la rue Cardinale et de la Grand-rue.

Conseiller municipal depuis 1871, il le restera trente-trois ans, jusqu'à ce que son fils, le docteur Jules Reyne, l'y remplace. Il a succédé à Daniel Mayet comme conseiller général de Bozel car lui aussi disposait d'une belle résidence à Brides, plus précisément à La Saulce. On lui reprochera d'ailleurs d'avoir privilégié le chemin qui y mène, en négligeant, à l'occasion de son mandat de conseiller général, d'autres routes plus importantes.

Il est décédé à Moûtiers le 27 mai 1907. On ne trouve qu'un mince entrefilet signalant sa mort, sans éloge particulier, il est vrai que cet entrefilet est tiré d'un journal de droite et que sa mort se situe sept ans après la fin de son mandat.

Immédiatement après son élection de mai 1896, le droguiste Crud étant son adjoint, un grand vent de changement entraîne le conseil -le 15 juin- à modifier le nom de dix voies et en baptiser sept, dont l'avenue des Ecoles pour desservir le futur groupe scolaire. (En 1921, elle sera rebaptisée avenue des Salines Royales).

Les habitants du Faubourg en profitent pour rappeler que le plan d'embellissement de la ville prévoyait chez eux la continuation du quai de la République : beau projet, qui refera surface de temps à autre, et qui aurait donné, il est vrai une bien belle physionomie à notre ville en rejoignant sa zone industrielle actuelle.

En décembre 1896, l'hiver doit être rigoureux, on autorise l'installation d'une patinoire, place des Victoires. La cotisation pour la saison est de 4 francs, elle est réduite de moitié pour les dames accompagnées d'un parent, père, frère, ou mari....

En juillet 1896, on avait voté un crédit de 500 francs, en prévision des fêtes devant marquer le passage les 7 et 9 août du Président de la République à Moûtiers. Il s'agissait de Félix Faure, qui inaugura à Pralognan le refuge portant son nom, et le 28 août remercie la municipalité de Moûtiers de l'accueil qui lui a été réservé : la fête a coûté non pas 500 francs mais 2387,70 francs... Dans la



foulée, le Club Alpin Français, section de Tarentaise, a organisé une grande fête, à Moûtiers le 24 août, pour l'inauguration du chalet-hôtel du Mont-Jovet.

A la même époque la lecture du règlement du tarif des droits d'étalage nous informe que la ville est toujours interdite aux saltimbanques, bateleurs, ainsi qu'aux dentistes (arracheurs de dents) et prestidigitateurs.

Les religieuses de Saint-Joseph construisent leur chapelle, c'est l'architecte municipal Borrel qui en est chargé, et il découvrira, en procédant aux fondations, les traces d'un édifice romain, dont il dessinera l'aspect initial tel qu'il l'imagine, dans son livre sur les « Monuments de Tarentaise ».

Une fois de plus on répare la vieille mairie, déjà jugée délabrée et insuffisante en 1860, et l'on envisage de la rattacher au réseau téléphonique en projet, ce qui est tout de même un progrès.

Malgré son peu de moyens, le conseil vote des subventions (en regrettant chaque fois de ne pouvoir faire plus) au profit des nombreuses communes victimes d'incendies, et aussi en faveur d'étudiants de la ville dont les parents ne peuvent supporter les frais de longues études. Citons par exemple le fils de l'ancien maire Jarre admis à Polytechnique.

Et le 6 mai 1900 nouvelles élections qui introduisent un nouveau maire Alexis Julien Jarre.

**Alexis Julien Jarre**  
**16.05.1901 - 23.07.1901**

Il est né, comme son homonyme, aux Chapelles le 23 janvier 1863, de Julien et Dorothée Peronnier. Ce sont deux vieilles familles de Haute Tarentaise.

Docteur de Turin en 1847, il prête serment en qualité d'avocat au barreau de Moûtiers en 1850.

Il fait partie du conseil municipal depuis les bouleversements républicains de 1871, toujours élu en tête de liste. On l'a vu exercer les fonctions de maire à la démission de Charles Alexis Jarre mais il lui faudra attendre 1900 pour être officiellement élu.

Lors des élections des 6 et 13 mai, le Défenseur, journal de droite, ironise : « Beati possidentes ! Douze conseillers sortants ont été réélus... » Et il continue de persifler : « Monsieur Jarre déclare qu'il exige comme adjoint un homme intelligent et actif qui ne peut être que l'avocat Victor Gerfaux ! Mais le vote a donné dix voix à Crud et six à Gerfaux ! Et Monsieur Jarre ne parle plus de s'en aller ».

(Remarquez le ton satirique des journaux de l'époque).

Notons que Monsieur Jarre a atteint l'âge respectable de 77 ans ! Peut-être las des querelles incessantes où gauche et droite moûtériennes s'affrontent depuis trente ans, de plus en plus « empêché » de participer aux délibérations du conseil par la maladie de sa femme, qui décède le 3 juin 1901, il démissionne le 23 juillet, et va s'installer à Paris où il décède le 19 novembre 1904. Il est sépulturé à Moûtiers le 26, quatre discours sont prononcés à cette occasion, par le sous-préfet, le maire qui est alors Victor Gerfaux, l'architecte Borrel, et l'avocat Perrier de la Bâthie, qui fut son adversaire politique mais rappelle « qu'il a consacré pendant cinquante et un ans son intelligence et ses forces aux affaires, que c'était un homme de scrupuleuse honnêteté, mêlé à toutes les luttes politiques, esprit fin et délié, d'une modestie charmante et qu'on louait la bonté exquise d'un cœur resté jeune malgré l'âge ». Tant il est vrai qu'il faut mourir pour se trouver paré de toutes les vertus - à moins que Monsieur Jarre ne les ait vraiment possédées toutes-.

Sous son mandat, une usine d'agglomérés est installée près de la gare petite vitesse, par la Société des Charbonnières du Sud-est.

Le groupe scolaire est pratiquement terminé. On a toutefois demandé un devis à l'architecte Dénarié pour quelques travaux supplémentaires. Une association du sou des écoles s'est déjà constituée, on lui a voté une subvention.

On décide de remplacer une vieille vache de l'Hospice par une « neuve ». Rappelons qu'on recevait à l'Hospice les enfants trouvés et les indigents souvent âgés, on s'assurait ainsi qu'ils seraient fournis en lait. L'Hospice disposait aussi de jardins pour les légumes. En ce qui concerne les quelques malades, s'ils ne disposent pas de revenus suffisants, le conseil vote souvent des secours pour

leur hospitalisation ailleurs qu'à Moûtiers (souvent Lyon est cité) ou l'achat de prothèses.

Juillet 1901 arrive avec la démission de Monsieur Jarre. Le conseil qui vient d'accueillir le nouvel évêque Monseigneur Lacroix, installe, le 23, le nouveau maire qui est l'adjoint Joanny Crud et le premier adjoint, au bénéfice de l'âge, est l'hôtelier Severin Bertoli.

Le conseil élu en 1900 ne comportait plus que trois avocats, deux médecins, deux rentiers, les neuf autres membres sont négociants ou commerçants - il a fallu quarante ans pour inverser la tendance, mais on verra que la tradition moûtérienne d'élire un homme de loi au siège de maire n'est pas morte.

**Joanny Crud**  
**23.07.1901 - 14.05.1904**

Jean Marie Philippe Crud, dit Joanny, naît à Moûtiers le 12 mars 1851 de Marie Joseph époux Guichon Joséphine, déjà droguiste avant lui, c'est le 10<sup>ème</sup> maire depuis 1860 et le 1<sup>er</sup> du XX<sup>e</sup> siècle.

Personnage intéressant aussi que Joanny Crud ! Le dictionnaire biographique de la Savoie rappelle qu'il fut président de la fanfare Les Tarins, président de la société l'Union, et que sa famille était établie à Moûtiers depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Voilà enfin un vrai moûtiérain. Toutefois les recherches permettent de vérifier que les Crud sont arrivés de Genève à Moûtiers vers 1750. Dans cette famille on trouvera des chirurgiens (marchands en même temps) des avoués, des huissiers, des géomètres, des conducteurs des Ponts & Chaussées et un colonel, dont le musée de l'Académie de la Val d'Isère présente des souvenirs, et dont le cimetière a conservé (heureusement) une tombe très originale, évoquant un glorieux cursus sous le royaume sarde : il a été en effet commandant militaire du Chablais et du Genevois après avoir fait la campagne d'Italie de 1848.

Joanny Crud était passionné d'antiquités, et faisait visiter sur demande le musée de l'Académie de la Val d'Isère (Journal des Baigneurs 1893) mais on imagine bien qu'une fois élu maire il avait renoncé à cette activité.

Il décède le 4 juin 1907 après une longue maladie. L'article nécrologique vante « la loyauté de son caractère, ses idées libérales qui l'avaient rendu sympathique à l'unanimité de ses concitoyens ».

Ses enfants ont vendu en 1923 leur fonds de commerce à Marcel Romet, des Abrets. Qui ne regrette encore cette droguerie où l'on trouvait tout ce que l'on cherchait, et plus encore !

Comment vit Moûtiers en ce début de siècle ?

La ville a été mise en demeure de reprendre l'exploitation de la mine des Routes, sous peine d'en perdre la concession. A cause de l'inondation permanente des galeries et de son manque de rentabilité, Moûtiers renonce à la concession, et donc à produire son charbon.

Pour répondre aux besoins de la population ouvrière extérieure, et signe de l'évolution des mœurs, deux demandes d'autorisation d'ouverture de maisons de tolérance sont déposées, la première prévue près des écoles est rejetée, l'autre aboutit à l'ouverture d'une maison qui sera exploitée jusqu'à la loi Marthe Richard : le dernier exploitant se nommait Bordelier.

Plus sérieusement : en novembre 1901 on choisit l'emplacement où sera construit l'hôtel des Postes et l'on commence à discuter avec l'administration du montant de son futur loyer.

A partir de 1902, les préoccupations du conseil sont de nature écologique : en mars, l'Isère qui alimente la ville en eau en concurrence avec la Closettaz, est

contaminée par l'usine La Volta installée à Pomblières en 1896. Le conseil s'inquiète également des nuisances causées par la fumée de l'usine d'agglomérés de charbon. Des enquêtes sont demandées à l'«administration supérieure». En octobre, nouvelle plainte et en 1903 la fermeture de l'usine La Volta est demandée. Pire encore, on apprend en décembre qu'une usine de fabrication de phosphore de la Société Coignet & Cie doit s'implanter à Pomblières. Comme ils souffrent déjà des vapeurs chlorhydriques les habitants de Moûtiers risquent d'être « expropriés de l'air respirable », alors que les seules ressources de la région sont le tourisme et la culture, qu'on risque de perdre ! Du 17 juin au 25 septembre 1903 le préfet va interdire la fabrication du chlore et la société La Volta s'engage ensuite à respecter les mesures remédiant aux nuisances.

En septembre 1903 est voté un emprunt de 36 000 francs destiné à la construction de la Poste, l'architecte choisi étant celui de la commune, Cuvy, qui a remplacé Borrel. En 1904 vote d'un nouvel emprunt de 41 000 francs pour acquérir l'immeuble où les Frères de la Croix avaient leur école, que Monseigneur Lacroix offre de vendre à la ville.

Mais, on va le voir, cet emprunt ne sera pas nécessaire, car la nouvelle municipalité, installée le 15 mai 1904 va affronter une période troublée par la séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui interrompt les tractations en cours.

## Victor Prosper Gerfaux

15.05.1904 - 02.05.1908

Il est né à Moûtiers le 23 novembre 1867 d'Athanase et Eléonore Sullice...mais son grand-père est venu de Serraval en Haute-Savoie. Athanase est banquier Grand-rue, mais nous avons connu la maison familiale des Gerfaux à côté du pont Maisel. Victor Gerfaux fait de brillantes études d'avocat à Grenoble, obtenant son diplôme en 1892 avec six mentions « très bien » et un « bien », et s'inscrit au barreau de Moûtiers.

Il entre au conseil municipal en 1896, et on le retrouve rapidement délégué du Touring Club pour Moûtiers et conseiller général du canton de Bozel. Maire de Moûtiers de 1904 à 1908, il a fait ensuite une belle carrière professionnelle achevée en qualité de président du tribunal de première instance d'Annecy. Il a été nommé chevalier de la légion d'honneur le 29 juillet 1932, sur intervention du député et ancien ministre Borrel.

Les vieux moûtériens se souviennent encore de ses deux filles surnommées « ces dames aux chapeaux verts », à cause de leurs tenues excentriques et colorées mais aussi en référence à un roman éponyme.

En 1905, le dictionnaire biographique de la Savoie dit « qu'il se préoccupe avec ardeur de l'avenir de la cité charmante qu'il administre et qui prend chaque jour plus d'importance ».

On l'a dit, pendant le mandat Gerfaux, la décision de séparation de l'Eglise et de l'Etat agite les esprits et aiguise les plumes : la lecture des journaux locaux est affligeante. Cléricaux et libéraux s'y affrontent, s'y insultent pour des broutilles, aucun n'étant en reste !

En face du maire, un personnage ambigu, l'évêque ; Monseigneur Lacroix est un intellectuel, mal compris par son clergé, car il affiche sa conviction que l'Eglise a tout à gagner à retrouver son indépendance. Ses rapports avec la mairie seront généralement courtois : après sa démission, le conseil votera même à son adresse une motion de sympathie, soulignant « l'intelligence du prélat et ses qualités de tolérance ». Néanmoins, les processions sont interdites en mai 1905 à cause des troubles qu'elles pourraient susciter, et, un peu plus tard, des croix renversées ne seront pas remises en place, aux entrées de la ville.

En avril 1907, le conseil décide la démolition de l'église Sainte-Marie ; ce projet n'était pas nouveau, et l'église était déjà interdite d'accès. Toutefois, le contexte houleux empêche, pour le moment, d'exécuter la décision (il y avait déjà eu de vives protestations en décembre 1906 à ce sujet).

Entre 1904 et 1905 une aile de l'Hospice est démolie, pour reconstruction et agrandissement, on parlera désormais d'Hôpital, dont la première pierre est posée le 11 septembre 1905. En même temps, tombe le clocher du vieux prieuré Saint-Martin. Les subventions obtenues pour la construction de l'hôpital s'élèvent à 90 000 francs, la commune ne peut y affecter que 23 000 francs...emprunt en perspective pour couvrir le coût estimé des travaux évalué à 240 000 francs.

En 1904 on construisait aussi l'Hôtel des Postes, dont l'architecte municipal, Cuvy, semble avoir mal établi les plans et devis : il a fallu démolir un perron trop haut, les entrepreneurs adjudicataires menacent d'attaquer la ville. L'arbitrage de Borrel n'est pas suffisant et Cuvy est révoqué. Les travaux sont alors confiés à l'architecte Charmot de Chambéry et sont rondement menés, puisque les 16 et 17 septembre 1905, des fêtes somptueuses marquent l'inauguration de l'Hôtel des Postes. Le député radical, Empereur, a poussé le conseil à y engager des frais importants. En effet, dit-il, les très fortes subventions qu'il a obtenues des ministères de l'agriculture et de l'intérieur ont permis de construire l'hôpital : il faut montrer sa reconnaissance, en recevant dignement le représentant du gouvernement (le sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes). Or la construction a coûté 54 981 francs alors qu'on avait budgété, selon le devis Cuvy, 29 813 francs. Le conseil vote un crédit de 5 500 francs, soit 1/10<sup>ème</sup> du coût de la construction, pour la fête mais demande aux communes environnantes de participer à la dépense, car elles profiteront des bienfaits de l'hôpital. Les fêtes furent magnifiques et « on aurait pu croire qu'il n'y avait en Tarentaise qu'un seul parti politique » lit-on dans le journal républicain « L'Avenir des Alpes ». Mais tout a un prix : bien que les communes sollicitées aient versé 1 000 francs, il faudra voter une rallonge car les fêtes ont finalement coûté 7 600 francs !

Dans un registre moins gai, la foire de la Croix est interdite en 1906 à cause d'une épidémie de fièvre aphteuse.

En 1906 toujours, la cathédrale est classée monument historique, mais en février 1907 on procède à l'expulsion des enseignants et des élèves des grand et petit séminaires, de l'école des Frères de la Croix, et enfin, le 1er février Monseigneur Lacroix doit quitter son évêché, il est relogé au presbytère.

Immédiatement, le conseil demande que les immeubles confisqués par l'Etat soient affectés à la commune, pour installer la mairie à l'évêché, où l'on voudrait aussi créer un musée et une bibliothèque régionale.

Projets aussi d'hospice dans les locaux du grand séminaire, et d'école supérieure dans ceux du petit séminaire. Pour l'heure, les écuries du grand séminaire, et même des locaux des deux bâtiments, servent au casernement des troupes de passage couchées à même la paille.

La campagne électorale d'avril 1908 sera l'héritière de cette période troublée. Le 25 avril on se dit « des gros mots et on se flanque des gifles » au cours de la réunion du parti républicain présidée par le député Empereur.

Le 2 mai, des habitants de la ville convient le maire et le premier adjoint -ils ne viennent pas- en séance publique, dans une salle extérieure à la mairie. Monsieur Achard, hôtelier, représentant des commerçants, expose leurs griefs, les impôts en particulier n'en finissent plus de grimper et la ville est sale. Il y aura un ordre du jour de blâme contre le conseil sortant, et formation d'une liste d'opposition qui permettra l'élection de sept conseillers nouveaux. Le maire et le premier adjoint n'ont même pas été réélus. Mais leurs amis politiques, restés majoritaires, les choisissent pour faire partie de la commission de l'hospice et du

bureau de bienfaisance. C'est la première fois, semble-t-il, qu'on y nomme des personnes étrangères au conseil bien que ce soit parfaitement légal. Imaginez les réactions de la presse !

Le conseil, pour la première fois, ne compte plus d'avocat et n'en comportera plus, mais on a encore élu deux avoués.

Si l'on en croit cette presse, Victor Gerfaux a du reste perdu les élections parce qu'il s'est montré arrogant, même envers les gens de son parti, allant jusqu'à dire « Vous, vous n'êtes qu'un salarié, vous n'avez qu'à vous taire ! ». En retour, on dit « c'est un avocat et riche bourgeois qui méprise les électeurs » et la campagne de l'opposition s'est faite sur ce thème.

Monseigneur Lacroix, le député Empereur, Monsieur Donnet, et d'autres conseillers, lui adresseront tout de même des lettres de soutien et il faudra l'insistance d'Empereur pour trouver un maire (du même parti que Gerfaux) acceptant de lui succéder : Gabriel Donnet, après s'être fait beaucoup prier, accepte le 23 mai.

A cette occasion, dit le journal La Tarentaise « il a parlé en membre de parti politique ».



## **Gabriel Donnet**

**03.05.1908 - 13.07.1922**

**00.11.1928 - 13.03.1941**

Il est né, à Genève, le 29 octobre 1870, fils de Bernard, qui fut conseiller municipal de Moûtiers de 1878 à 1904. Le grand-père, Louis Lombard-Donnet, est arrivé d'Albertville en épousant la fille d'un aubergiste moûtierain, auquel il succédera, reprenant ensuite une brasserie installée à Moûtiers au début du 19<sup>ème</sup> siècle, qui sera exploitée par ses descendants jusqu'à la première guerre mondiale.

Une plaquette, réalisée par André Roth à l'occasion de l'inauguration de la place Gabriel Donnet, a été déposée à la bibliothèque de l'Académie de la Val d'Isère où l'on peut la consulter. On se bornera ici à évoquer les grandes lignes de sa carrière publique.

Gabriel Donnet a succédé à son père au sein du conseil municipal en 1904 ; élu maire en 1908, il est réélu en 1912 au sein d'un conseil où le Docteur Reyne est le seul représentant des professions libérales, et le premier en voix est un nouveau venu, le transporteur Antoine Bernard-Granger, dont le père est né à Thônes.

A cause de la grande guerre, il n'y aura pas d'autre élections jusqu'en 1919. Gabriel Donnet est encore réélu, mais le conseil s'ouvre, probables réactions d'après guerre, à un groupe conservateur avec lequel reviennent deux avoués et trois notaires...Nous verrons cette opposition entraîner la démission de Monsieur Donnet en 1922, il reste cependant conseiller municipal et retrouvera son siège en 1928, pour démissionner à nouveau en 1941 tout en restant conseiller municipal, cette fois encore.

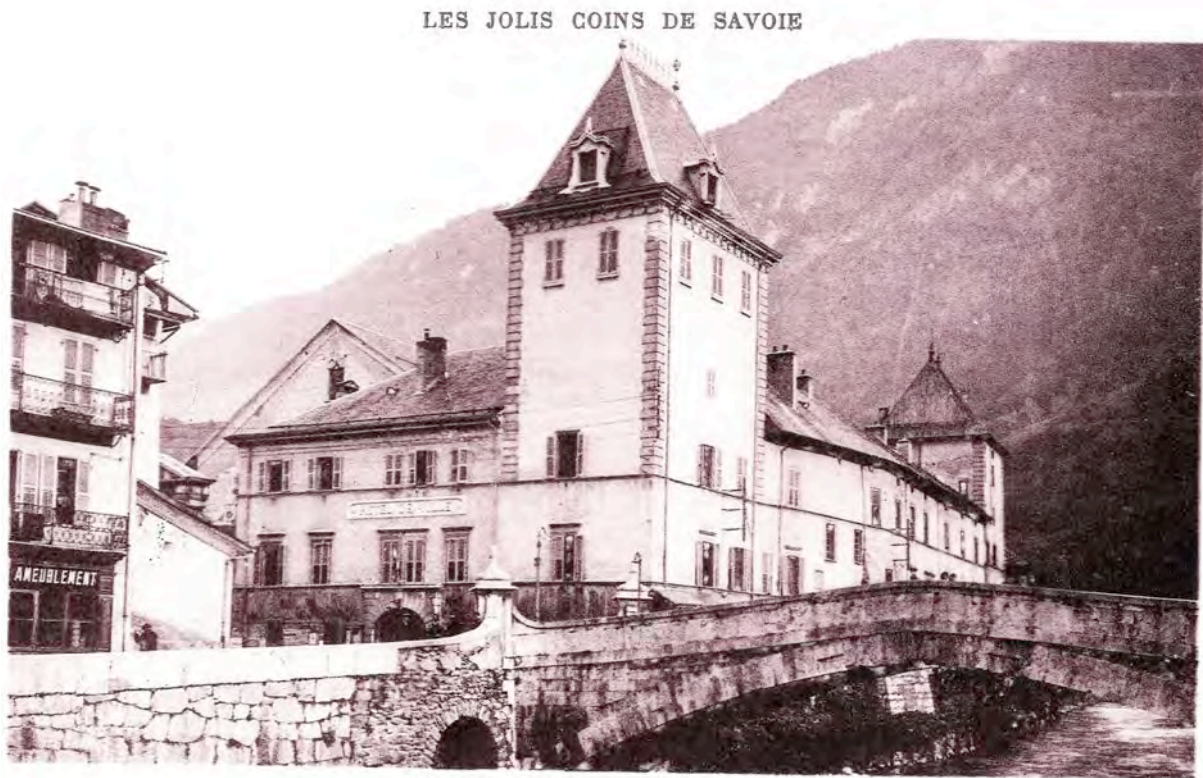
Il décède le 16 novembre 1944. Il a été décoré de la légion d'honneur en 1933. Il a été conseiller général de Moûtiers de 1919 à 1931 et il a siégé au conseil municipal pendant plus de quarante ans.

L'étude de son mandat doit être scindée en deux parties entre lesquelles sont insérées les notices concernant deux autres maires.

En 1908 le conseil municipal est préoccupé par l'environnement et la saleté de la ville. Les ordures sont déposées le long de l'Isère...les crues les emportent mais elles atteignent parfois, dit l'opposition, la hauteur des quais...Un conseiller propose la création de pans inclinés sur les bords pour empêcher les ordures de stationner.

De plus, le poisson disparaît complètement entre Pomblières et Moûtiers, nouveau sujet de plainte contre les usines La Volta et Coignet ; l'eau servant en partie à la consommation des habitants, sa pollution inquiète. Cela nuit également à la réputation de la ville vis-à-vis des touristes, d'où réticences devant la demande de création d'une autre usine d'agglomérés de brai. Le débit de la source de la Closettaz étant insuffisant, on étudie un projet d'adduction de l'eau de la Cuerdy : coût prévu de ces travaux 108 255 francs.

Le conseil poursuit ses demandes d'affectation à la ville des anciens locaux religieux. En 1910 seulement l'Etat renoncera à conserver l'évêché et l'affectera à la commune. L'ancienne école des Frères de la croix lui reviendra en 1911 : on se souvient qu'on avait failli l'acheter 41 000 francs en 1904 sur proposition de Monseigneur Lacroix. Constatons-le : il peut être bon que les projets n'aboutissent pas rapidement. L'école fut transformée en logements des institutrices et du chef de la fanfare Les Tarins, le petit séminaire en école de garçons et école supérieure avec section agricole.



4708. MOUTIERS — L'Hôtel de Ville

L'église Sainte-Marie, dont la voûte est effondrée et les murs délabrés, est entourée d'une clôture...en attendant encore sa démolition.

A partir du 1 janvier 1910, la mairie est équipée du téléphone (le projet datait de 1897) mais les services sont toujours installés dans les anciens locaux, leur déménagement à l'ancien évêché a été précédé de travaux d'aménagements qui sont payés à l'entrepreneur Bergeri en 1912 et 1913. Le mobilier de l'évêché a été vendu en avril 1912 seulement. Les services municipaux s'y installent en 1913.

Le grand séminaire, quant à lui, n'est toujours pas affecté à la commune. Le département propose de le lui attribuer pour y installer un hospice et un orphelinat. Le conseil veut bien des orphelins, mais ne veut pas, « exposer des déshérités à la vue des touristes », d'où refus ; en attendant, la gendarmerie y est momentanément fixée en 1913 (onze gendarmes et leurs familles). Après les bruits de guerre qui s'élèvent, il faut aussi envisager d'y loger l'augmentation d'effectifs de la garnison. Par conséquent le grand séminaire, pourtant affecté à

la ville le 10 novembre 1913, est mis à la disposition du ministère de la guerre, pour longtemps.

En janvier 1914 on joue dans une salle de l'hôtel Terminus, le Maître de Forge. Mais le 1er août la guerre est déclarée, le maire et une partie des conseillers sont mobilisés, ils ne reviendront qu'en mars 1919. La vie municipale est mise en veilleuse et de la vie des moûtiérains on ne sait pas grand-chose.

En mars 1918, le conseil met en place une vacherie-laiterie municipale, pour obtenir 80 litres de lait par jour, à fournir à la population au prix maximum de 0.50 francs le litre.

Bien sûr, rien n'est construit. Au contraire on décide de démolir la Halle Grenette, délabrée, et de couper les peupliers des Salines jugés trop vieux. En janvier 1919, on crée un dispensaire d'hygiène sociale et préservation antituberculeuse dans les locaux de l'hôpital.

Et puis la guerre est finie, il faut se distraire, on cède une partie du jardin de l'école des Frères à la société de la Boule Tarine.

Mais on n'oublie pas les disparus de la grande guerre : on décide l'érection d'un monument aux morts devant le cimetière et la souscription ouverte a déjà produit

7 500 francs en 1920.

En décembre 1920 on accepte de vendre à Monsieur Gall, pour le compte de la Société d'électrochimie et électrométallurgie des terrains proches de ceux de la gare « la construction d'une usine importante sur le territoire de la ville ne peut être que très favorable », dit le conseil.

Une usine de ciment fondu est donc installée en 1921. Les aciéries qui la remplaceront, éteindront leurs fours en 1980...

A l'issue de la guerre, le grand séminaire se trouve désaffecté, la ville demande donc au ministère de la guerre de le récupérer, ce qui est décidé en février et acquis en mai 1921.

En séance du conseil du 17 décembre 1921 est décidée la création d'une patinoire dans la cour de l'ancien grand séminaire, mais en dehors de cette utilisation ponctuelle une vive polémique sur sa destination s'installe immédiatement entre Monsieur Donnet et son premier adjoint, Léon Bernard, et les conseillers de l'opposition.

Un industriel de Paris avait demandé, dès 1920, à y installer une usine de décolletage utilisant 150 ouvriers. Hélas, à cause de la crise industrielle, il renonce à son projet en 1922. C'est alors que le comte Greyfié de Bellecombe propose d'acquérir l'immeuble pour une SCI en formation.

A la même séance est lue une demande de location à l'association de « Repos en plein air », de Romainville.

Après vives discussions, le projet Greyfié est préféré et soumis au préfet. On l'a assuré que le prix de vente serait affecté aux travaux d'assainissement (en particulier l'égout rive gauche en cours de construction). En avril, le conseil est informé de l'opposition du préfet à la vente de l'ancien grand séminaire, qui sera donc donné en location à la ville de Romainville.

Toutefois Monsieur Donnet, qui s'était opposé à la vente, démissionne, se jugeant désavoué par son conseil, le 24 juin 1922. Il est remplacé par son premier adjoint.

## Jacques Antoine Léon Bernard

15.07.1922 - 25.05.1925

08.09.1926 - 17.10.1928

Il est né le 5 décembre 1884 à Moûtiers de Louis et Marie Eugénie Anxionnaz, dans une famille d'hommes de loi. Son grand-père, procureur puis juge de paix à Bozel, était déjà cité en 1793 dans les notables de Moûtiers. Lui-même est avoué, un des deux élus de 1919. Il est mutilé de guerre ayant perdu un bras pendant les hostilités.

Après la démission de Donnet, Antoine Bernard-Granger est élu maire, mais refuse le siège et Léon Bernard, lui, accepte la difficile succession. Son mandat s'achèvera en mai 1925, puis reprendra d'août 1926 à octobre 1928. Après son décès à Manosque le 9 mai 1969, il sera enterré à Moûtiers.

La démolition de l'église Sainte-Marie par l'entreprise Camosso, qui en a acheté les vitraux pour 300 francs, est enfin achevée, la première année de son mandat.

En 1923, le monument aux morts est finalement édifié place Sainte-Marie, il est dû au statuaire Bernard, de Paris, a coûté 40 000 francs, la colonie italienne de Moûtiers a offert la palme qui le décore.

En décembre 1924, nouveau vent de changement sur les noms de rues et places, treize sont concernées : on baptise par exemple la rue de la Chaudanne ; la place Sainte-Marie devait être la place du souvenir, mais l'a-t-on appelée ainsi en pratique ?

Gabriel Donnet, président de la ligue des droits de l'homme, avait émis le vœu qu'une des voies évoquât la mémoire de Jean Jaurès, mais cette proposition est repoussée par dix voix contre trois : « Jamais la commune ne s'est laissée guider par des considérations politiques » dit la majorité du conseil.

Arrivent les élections de mai 1925 : le 3, sont élus sept conseillers marqués à droite et trois radicaux, dont le député Borrel (qui démissionnera en 1927). Au second tour, se produit un rééquilibrage aux effets contraignants : quand il faut élire le maire, Donnet et Bernard recueillent chacun huit voix, au premier tour, puis au deuxième ! Il faut donc choisir un troisième « candidat » si l'on peut dire, car au deuxième tour il refuse, et n'accepte, au troisième tour, que sur les instances de ses amis : c'est l'hôtelier Vizioz, qui vote habituellement avec Donnet, mais sur qui l'accord a pu se faire puisqu'il recueille quinze voix. Il est vrai qu'il a déjà 67 ans.

**Antoine Vizioz**  
**26.05.1925 - 26.05.1926**

Antoine Vizioz est né à Moûtiers le 13 novembre 1858, du maître d'hôtel - traiteur réputé Hyacinthe Vizioz et de Marie Bollard (famille d'origine dauphinoise). Antoine Vizioz a épousé la fille d'un pharmacien d'Aime et il est hôtelier comme son père. Sa fille unique, Marie-Louise, née en 1894, épouse Maurice Barnaud en 1921. Nous la retrouverons membre du conseil municipal de 1947 à 1959. Cette année-là, son gendre Fernand Raymond la remplace : belle lignée au service de la collectivité moûtérienne.

Antoine Vizioz, qui siégeait au conseil municipal depuis 1884, décède en cours de mandat en 1926, après quarante-deux ans de mandat électoral.

Dès le début de son mandat, les difficultés liées au trop bon équilibrage du conseil s'accumulent : en novembre, Antoine Bernard-Granger suivi de six autres conseillers quittent la salle. En décembre, ce sont sept élus de gauche qui sont absents : la séance ne peut se tenir.

On arrive péniblement à expédier les affaires courantes, jusqu'au décès du maire en mai 1926. Aux réunions suivantes, le quorum est rarement atteint. En août seulement, on procède à l'élection d'un nouveau maire. Sur quatorze votes exprimés, Léon Bernard recueille huit suffrages, Antoine Bernard-Granger un seul, et l'on constate cinq abstentions.

Léon Bernard est installé....

On note pendant cette période troublée, le retour de la ville à ses anciens modes de financement. Elle lance un emprunt sur les particuliers de 100 000 francs, par émission de deux cents obligations de cinq cents francs, remboursables sur 25 ans par tirage au sort annuel.

Sur le plan social, on peut constater des améliorations : le docteur Belleville assure l'inspection médicale des écoles, les dames Barnaud et Claves la consultation des nourrissons, alternativement un semestre chacune. Elles ont remplacé le docteur Resler qui assurait ces consultations depuis 1923.

Fin 1926 on doit se résigner, très difficilement, à compter du 1<sup>er</sup> octobre, à la suppression du tribunal civil de Moûtiers (elle sera provisoire) puis à la suppression de la sous-préfecture. On a essayé -en vain- de faire intervenir députés et sénateurs et espéré longtemps le rétablissement de la sous-préfecture. De ce fait, l'offre du préfet de vendre 50 000 francs à la ville le vieux bâtiment et les 5000 m<sup>2</sup> l'entourant est déclinée, d'abord « pour ne pas avoir l'air d'entériner la suppression ».

Nous devrions pouvoir lire une intéressante histoire de Moûtiers écrite à cette époque. Gabriel Pérouse, historien, docteur es lettres est alors directeur des archives départementales de la Savoie. Il a eu vent de la richesse des archives de Moûtiers et vient en dresser l'inventaire dès 1912, et plus tard décidera de rédiger, en les utilisant, une histoire de notre ville. L'éditeur choisi



devait être la librairie Dardel de Chambéry et le tirage aurait été de deux mille trois cents exemplaires. En 1927, la ville décide une souscription à cet effet. Plus aucune allusion ensuite, et pas d'histoire transmise. On ne peut que supposer : Gabriel Pérouse est décédé le 5 décembre 1928 à Lyon, âgé de cinquante quatre ans seulement. L'abandon du projet est probablement lié à ce décès précoce.

La cohabitation municipale est décidément impossible : Léon Bernard, maire, Antoine Bernard-Granger adjoint, et six conseillers démissionnent le 17 octobre 1928. Aux élections qui suivent, le 4 novembre, Antoine Borrel est élu avec sept nouveaux conseillers, dont un galocher et l'héliciculteur Gotteland. Monsieur Borrel est élu comme maire par douze voix au premier tour, refuse le poste, Monsieur Donnet est élu par treize voix au deuxième tour. Il a recouvré le siège quitté en 1922, et une majorité absolue au conseil. Les élections de 1929 l'y conforteront, puisqu'il obtient quinze voix (et un bulletin blanc, le sien !). Il constate dans son discours, que « toute la liste républicaine a été réélue ». Les recherches n'ont pas permis de trouver des candidats adversaires.



*Conseil municipal en 1929 (dont Borrel et Donnet)*

*Le 15 octobre 1928, le **Conseil Général** décide la suppression du tramway qui reliait Moûtiers à Brides et son remplacement par une ligne d'électrobus.*

Dès novembre 1928, on accepte l'offre, qualifiée maintenant de « très avantageuse » du préfet, et on acquiert au prix de 50 000 francs la vieille sous-

préfecture. Le premier projet de la municipalité sera de la remplacer par une salle des fêtes ; l'étude en est confiée à l'architecte municipal et une subvention est demandée car l'estimation des travaux s'élève à 50 000 francs.



Madame Eyvrard, déjà directrice de l'école de filles, demande la création d'une cinquième classe, car l'effectif est de cinquante élèves dans chacune des classes existantes. A l'école de garçons il faut créer aussi une cinquième classe et une troisième à l'école enfantine : on est en plein boom démographique, puisque en novembre 1931 une sixième classe doit être créée à l'école de filles qui compte deux cent huit élèves.

En août 1931, à l'occasion de la fixation des tarifs d'octroi, on constate leur mauvais rapport dû surtout aux frais de personnel et on envisage la suppression des deux seuls bureaux encore utilisés. Elle interviendra le 16 novembre 1934.

A la même séance du conseil, le maire lit une demande de la Société immobilière de Tarentaise en formation, par Monsieur Million entrepreneur à Grenoble, qui propose de racheter à la commune l'ancien évêché et toutes ses dépendances et l'ancien grand séminaire. Monsieur Donnet et son conseil sont, cette fois, tout à fait ouverts à la négociation. Ils souhaitent que le prix de vente obtenu couvre les frais de construction d'un groupe municipal comprenant hôtel de ville, salle des fêtes et salle de gymnastique.

L'architecte départemental, Monsieur Petriaux, dresse gratuitement un projet détaillé. La proposition est acceptée, en avril 1932, on chiffre à 1 345 000 francs le coût de réalisation du groupe municipal, à 262 500 francs les subventions. Le rachat des bâtiments, dont l'église a été dépossédée en 1907, est donc effectué au prix de 1 082 500 francs. Et, vous le savez, l'opération est faite pour le compte de l'évêché de Tarentaise.

En mars 1933, Monsieur Donnet demande et obtient que la place Sainte-Marie soit rebaptisée place Aristide Briand....



Décembre voit la réception provisoire des travaux du groupe municipal et le 5 mars 1934, pour la première fois, la réunion du conseil a lieu dans les nouveaux locaux de l'Hôtel de Ville, où tous les services sont déjà installés et on y décide une fête pour l'inauguration. En mai on décidera d'y adjoindre un banquet ! En juin on vote un crédit de 10 000 francs pour l'ensemble des festivités... dont on ne sait pas s'il a suffi. Vous l'avez vu en d'autres occasions, nos anciens avaient le goût de la fête !

Il a fallu chercher le compte-rendu de cette inauguration aux archives départementales car aucune trace n'a pu en être trouvée aux archives moûtiéraines.

Le journal « Le Petit Savoyard » des 23 et 30 juin 1934 s'est fait l'écho des fêtes, qualifiées de splendides -on annonçait déjà le 23 que ce serait un succès inoubliable- Elles ont débuté le samedi par une retraite aux flambeaux avec la Noubas du 5<sup>ème</sup> Tirailleurs Marocains, qui occupe alors les casernes, les pompiers, la fanfare Les Tarins et la société de gymnastique de l'AST (Association sportive de Tarentaise).

Les habitants ont installé des rampes électriques et le groupe municipal est illuminé par des réflecteurs installés par Monsieur Chevallier. Le lendemain, défilé auquel participent, en plus de celles de la veille, des sociétés extérieures : la fanfare de Cluses et les Trompettes Chambériennes.

Monsieur Donnet fait l'historique des pérégrinations des services de la mairie et évoque les tractations effectuées entre le conseil et la Société immobilière de Tarentaise en disant qu'elles ont été menées de part et d'autre avec un réel désir d'aboutir rapidement, certains membres du conseil ayant fait abstraction de sentiments personnels très respectables pour y parvenir « en voyant la question de haut ».

Que dire de ces fêtes sinon qu'elles ont parfaitement répondu à l'espoir, comme aux efforts, des organisateurs. Oserons-nous même écrire que leur succès à presque atteint, quant à l'affluence, celui déjà remarquable pourtant, qui couronna les fêtes du Costume Savoyard et les fêtes musicales. Un beau temps... idéal, mais très chaud, dirions-nous, si cette épithète n'avait pas servi si souvent... et jamais plus à propos que dimanche.

Ce succès récompense le dévoué Comité à la tête duquel se trouvait M. Antoine Bernard. Il consacre aussi dignement les efforts incessants de notre municipalité qui, sous l'impulsion de M. G. Donnet, maire, donne peu à peu à notre ville un caractère plus moderne, mieux adapté aux exigences actuelles. Faisons, en effet, le compte rapide des réalisations obtenues : groupe municipal, square, places, rues, etc. Et ces magnifiques résultats ont été obtenus avec le minimum possible de sacrifices financiers... ce qui n'est pas le moindre des mérites de nos édiles. Nous ne reviendrons pas sur la description du groupe municipal, puisque dans notre dernier numéro nous en avons publié la photo et donné des détails sur cette construction appelée à rendre de si grands services à la ville de Moûtiers.

#### La soirée de samedi

La fête débute, le samedi soir à 21 heures, par une magnifique retraite aux flambeaux à laquelle prennent part : la société de gymnastique l'U.S.T., la Noubba du 5<sup>e</sup> Tirailleurs marocains, la Cie des sapeurs-pompiers et la Fanfare Municipale « Les Tarins ». Partout sur leur parcours, gymnastes, pompiers et musiciens sont applaudis par une foule enthousiaste.

Les illuminations sont magnifiques. Dans toutes les rues, de nombreux habitants ont fait installer des rampes électriques. Le groupe municipal est particulièrement bien illuminé par des réflecteurs installés par l'aimable M. Chevalier, électricien. Pendant ce temps, la fête foraine commence.

#### La journée de dimanche

Dimanche matin, les détonations réveillent les habitants.

La Noubba, toujours dévouée, parcourt nos rues et, en hâte, chacun met la dernière main à la parure de la ville.

Des courses à bicyclette, des courses à pied ont lieu. Une équipe du 5<sup>e</sup> Tirailleurs Marocains prenait part à cette intéressante course à pied. Puis, les membres du Moto-Club Moûtierain exécutent quelques merveilleux exercices acrobatiques au Square, aux applaudissements de la foule rassemblée.

#### Le défilé

Vers 9 h. 45, les sociétés de gymnastique et les sociétés musicales qui doivent prendre part à la fête arrivent Place de la Gare. Le cortège s'organise : les sociétés de gymnastique l'U.S.T. et l'Avant-Garde d'Albertville, la Noubba, les Sapeurs-pompiers, la Fanfare de Cluses, les autorités et les membres du Comité de la fête, les Trompettes Chambériennes et, fermant la marche, la Fanfare « Les Tarins ». Cet important cortège s'en va triomphant et joyeux à travers la ville ; il se poursuit dans la sonorité éclatante des fanfares, au milieu d'une foule de plus en plus dense. La dislocation a lieu sur la place de l'Hôtel de Ville où se trouve déjà la Fanfare « Les Tarins » qui exécute la Marseillaise à l'arrivée des autorités.

#### L'inauguration du groupe municipal

La salle des fêtes où doit avoir lieu la cérémonie d'inauguration est envahie par la foule. Sur la scène, à côté de M. Champion, préfet de la Savoie, on remarque M. Donnet, maire ; M. Borrel, sénateur et M. Pringollet, député.

M. le Préfet donne la parole à M. Donnet, maire, qui, après avoir souhaité une cordiale bienvenue aux autorités présentes, s'exprime ainsi :

« Messieurs,

« En édifant cet immeuble, nous pensons avoir réalisé une œuvre importante qui était indispensable, une œuvre qui restera et que ceux qui viendront après nous sauront apprécier. Aussi, nous avons voulu marquer cet événement, cette étape de notre histoire locale, par la manifestation à laquelle vous participez aujourd'hui ».

L'orateur fait ensuite une description très poétique de la charmante

ville de Moûtiers et de ses environs, puis il parle de la situation particulière du nouvel arrondissement Albertville-Moûtiers et des suppressions administratives dont la ville a souffert.

« Certes, poursuit l'orateur, notre ville a été affectée de toutes ces atteintes à son prestige, mais elle n'en a pas moins persisté dans son loyalisme républicain. Le zèle et l'ardeur de ses administrés municipaux n'a pas été ralenti, il a au contraire été stimulé et ils ont depuis quelques années mis tout en œuvre pour, par des transformations, des travaux importants d'édilité bien conçus et bien ordonnés, lui maintenir son activité économique : ils ont cherché à lui donner un cachet de modernisme qui s'allie heureusement avec l'archaïsme de ses vieilles rues si pittoresques, de son vieux pont à la courbe élégante, de certains de ses immeubles curieusement penchés, tels la tour de Pise, de ses quais rectilignes entre lesquels l'Isère tumultueuse est domptée et enserrée.

« La perte de la Sous-Préfecture malgré le regret que nous en avons eu, permit à la ville d'acquiescer au département tout le terrain et le parc sur lequel son immeuble était édifié, de démolir des bâtiments délabrés et inutilisables et de concevoir pour l'utilisation de ce vaste emplacement, la construction de l'immeuble que nous inaugurons aujourd'hui, et la création d'un jardin de style moderne qui fait la joie des familles, des enfants qui viennent s'y ébattre et aussi des vieux Moûtierains qui viennent s'y reposer.

« Messieurs, vous me permettrez, puisque j'ai une vie administrative déjà longue, de jeter un coup d'œil en arrière sur un passé que j'ai vécu. Lorsqu'il y a trente ans, en mai 1904, j'entrais pour la première fois au Conseil municipal, et lorsque quatre ans plus tard, en 1908, je dus accepter l'écharpe de maire, les services de la mairie étaient installés dans un vieil immeuble exigü, inconfortable, ne comportant que quatre petites pièces qui devaient suffire au fonctionnement de tous les services.

M. le Maire expose alors longuement les inconvénients que rencontrait alors le public dans une mairie particulièrement inconfortable.

Il parle de son transfert, en 1913, dans l'ancien Evêché, puis des pourparlers engagés par le Conseil municipal en vue de la vente de divers immeubles à une Société Immobilière, vente dont le produit devait permettre la construction de nouveaux bâtiments. Ces pourparlers furent menés de part et d'autre, avec un réel désir d'aboutir rapidement, et toutes les difficultés furent aisément aplanies. Au mois d'août 1932, le conseil municipal pouvait mettre en adjudication le beau projet dressé par l'artiste et le technicien remarquable qu'est M. l'architecte Pétriaux. Je suis heureux

# ÉTÉ INAUGURÉ DIMANCHE PAR DE SPLENDIDES FÊTES

aujourd'hui, de le féliciter publiquement pour la belle œuvre qu'il a conçue et réalisée. La construction pour le lot principal fut confiée à MM. Debuchanal et Rivier, les excellents et réputés entrepreneurs de Grenoble. Ces messieurs apportèrent dans son exécution une célérité et des compétences auxquelles je me plais à rendre hommage. M. Genilloud, pour l'installation sanitaire et de chauffage, M. Cheneval, pour la partie électrique, apportèrent aussi une grande activité dans l'exécution de leurs travaux. Si bien que, dans les délais impartis par le cahier des charges, l'ensemble, entièrement terminé, était mis à la disposition de la ville.

« A l'architecte, aux entrepreneurs, à tous leurs collaborateurs ou sous-traitants, à leurs ouvriers, à tous les bons artisans qui ont travaillé à cette édification, j'adresse les félicitations du Conseil Municipal et de la population. Car les habitants de Moûtiers, dans leur presque unanimité, ont approuvé notre initiative. Ils se rejoignent de voir se dresser, au fond d'un parc aux vertes et riantes pelouses, que nous devons au goût si sûr de M. Ginot, de Grenoble, architecte paysan, et au style si sobre et si élégant de la fois, conçues par M. Périaux. Ils sont heureux de pénétrer dans cette vaste salle des fêtes où, les soirs d'hiver, les bals et les spectacles les plus divers viennent se succéder et interrompre la monotonie de notre petite vie provinciale. Ils sont ravis et orgueilleux de pénétrer dans les bureaux clairs et accueillants de la mairie où les appels de nombreuses obligations administratives. Ils se rendent compte qu'ils ont enfin une maison commune digne de la ville qu'ils aiment et correspondant aux sacrifices que les contribuables s'imposent allégrement pour que ses administrateurs puissent toujours l'embellir davantage, la rendre plus agréable et accueillante à des visiteurs toujours plus nombreux.

« Je ne dois pas oublier, Messieurs, que je dois les remerciements et des félicitations à notre ami, M. le sénateur Borrel, qui, pour cette réalisation, m'a considérablement aidé dans ma tâche délicate. Il nous a fait accorder les importantes subventions de l'Etat, sans lesquelles notre projet n'eût pas été possible : à l'administration préfectorale que représente, avec sa haute distinction, M. le préfet Campion ; à M. le sous-préfet, qui ont accéleré les formalités inhérentes à l'approbation d'un projet aussi complexe.

« Enfin, je remercie mes collaborateurs du Conseil Municipal qui, voyant la qualité de sentiments personnels très respectables, n'ont ménagé que l'intérêt des contribuables, celui des finances de la ville, et m'ont apporté dans cette circonstance un concours absolu et dévoué. A tous, j'exprime ma reconnaissance.

M. Donnet fait ensuite la description

des locaux qui seront du reste visités après la cérémonie, et il conclut :

« Je ne veux pas terminer sans remercier bien vivement les sociétés musicales et de gymnastique étrangères qui ont bien voulu participer à nos réjouissances et apporter dans notre ville une si belle animation.

« Je veux aussi remercier M. Antoine Bernard, président du comité des fêtes, qui s'est dévoué sans compter, avec son dévouement et son amabilité coutumière, pour organiser cette fête ; grâce à lui et à ses collaborateurs, des réjouissances sont organisées, la décoration de la ville est parfaite, et cette fête aura un éclat inoubliable. Je les félicite du concours empressé et désintéressé qu'ils ont apporté à la municipalité.

« Messieurs, ce sera pour nous une bien grande satisfaction, et notre récompense si vous emportez de votre trop courte visite un souvenir agréable et durable ».

M. Pringollet, le dévoué député de l'arrondissement, prend ensuite la parole et, dans une improvisation, il félicite la municipalité de Moûtiers de son initiative. Il parle surtout comme maire, remercie M. Borrel de tout ce qu'il a fait pour de nombreuses cités rurales, et notamment pour celle d'Ugine.

M. Campion, préfet, apporte le témoignage de sa sympathie personnelle et celle du gouvernement. Il félicite la municipalité et son œuvre, ainsi que le sénateur et le député. M. le Préfet associe aux compliments adressés à M. Périaux et dit que l'administration préfectorale ne se sépare pas, malgré tout, les deux grandes villes de l'arrondissement. On dit : l'arrondissement d'Albertville-Moûtiers.

La Fanfare de Moûtiers exécute un pas redoublé pendant que la foule s'écoule et que la visite officielle s'effectue. Puis on se rend dans la salle du Conseil municipal où l'apéritif est servi. Aucun discours n'est prononcé. M. le Maire lève simplement son verre à la santé de tous et peu après, c'est-à-dire vers midi 15, un second défilé s'organise et se dirige vers l'Hôtel Moderne où a lieu le banquet officiel. Les sociétés se rendent dans les divers hôtels qui leur sont assignés.

**Le banquet officiel**

Plus de 60 convives prennent place aux côtés de M. Campion, préfet de la Savoie qui préside.

Dans la salle nous remarquons : MM. Donnet, maire ; Borrel et Mollard, sénateurs ; Pringollet, député ; Mmes Eyraud et Costaz ; Sabard, inspecteur des eaux et forêts ; Joret, conseiller général d'Alme ; Gomet,

sous-préfet ; Coppier, adjoint au maire d'Albertville ; Miedan, maire de Bourg-St-Maurice ; Ruffier, maire de Bossat ; Léon Alex, maire de Saint-Marcel ; Eyraud et Berthelin, conseillers d'arrondissement ; A. Bernard, président du Comité des fêtes ; quelques membres du comité ; M. de Malbran, capitaine au 5<sup>e</sup> Tirailleurs Marocains ; Tristanni, capitaine - commandant d'armes ; Poncet, lieutenant de gendarmerie ; Paul Anxionnaz, ingénieur ; Bérnard, percepteur ; la plupart des conseillers municipaux ; Longes, Collin, adjoints au Maire ; Vétel, inspecteur primaire ; Burdin, ingénieur-voyeur ; Gaudin, président de l'Avant-Garde d'Albertville ; Camus et Costaz, directeurs d'écoles ; Francoz, contrôleur des contributions directes ; Clerc, juge de paix ; Cerizo, capitaine de la Cie des sapeurs-pompiers ; Mollard, président de la fanfare, etc.

Le menu est parfait et chacun fait des compliments au chef, M. Verner, qui l'a préparé avec tant de soins.

Au dessert, M. Donnet présente les excuses de MM. Cot, Carron et Milan. Il exprime ses sincères remerciements à tous, MM. les sénateurs Mollard et Borrel, Pringollet, le commandant d'armes Tristanni, le capitaine de Malbran et particulièrement à M. Antoine Bernard, président du Comité et à ses collaborateurs.

M. Antoine Bernard, président du Comité des fêtes, prononce un toast très spirituel, félicitant surtout ses collaborateurs et se déclare être heureux d'entendre dire : « A Moûtiers, on fait quelque chose ». Il en reporte modestement le mérite à la municipalité et il remercie les commerçants et la population pour le magnifique concours financier apporté.

M. Pringollet, député, associe tout l'arrondissement à la fête de Moûtiers et, de nouveau félicite la municipalité de l'exemple qu'elle vient de donner aux autres communes du département.

M. le sénateur Mollard apporte ici la pensée de ses collègues Milan et Borrel, simple conseiller municipal de Moûtiers.

M. Mollard rappelle les améliorations apportées en Savoie depuis une vingtaine d'années, améliorations qui ont fait avancer la Savoie dans la place qu'elle doit occuper en France.

C'est encore une leçon et un encouragement, dit-il, et il félicite M. Donnet de son œuvre

M. le Préfet remercie une dernière fois les organisateurs et la Municipalité et renouvelle son affection toute particulière à l'arrondissement d'Albertville-Moûtiers.

**La soirée**

La partie officielle est terminée. Des concerts sont donnés un peu partout. Les sociétés musicales : la Noubba, la Fanfare de Cluses, les Trompettes Chambériennes et la Fanfare « Les Tarins » se font applaudir par un public nombreux. Sur la place des Victoires, les sociétés de gymnastique, l'Avant-Garde d'Albertville et l'U. S. T. exécutent aux applaudissements de la foule, de nombreux exercices gymniques d'ensemble et individuels.

Quand les sociétés de gymnastique ont terminé leurs si intéressantes séances, la foule prend part à la fête foraine qui se continuera toute la soirée.

Des bals champêtres ont lieu dans différents quartiers. Le soir, la ville et particulièrement le groupe municipal sont brillamment éclairés. Vers 21 h. 30, un superbe feu d'artifice est tiré sur le Vieux-Pont par la Maison Rousseau, de Lyon.

En résumé, fête très bien réussie, qui s'est passée sans incident, conservant toujours son caractère de fête de famille et de la concorde. Moûtiers est demeuré digne de son passé.

Félicitons, en terminant, les artisans de ces fêtes, notamment M. G. Donnet, maire, M. A. Bernard, président du Comité et leurs dévoués collaborateurs. Merci à toutes les sociétés : Noubba du 5<sup>e</sup> Tirailleurs, Fanfare de Cluses, Trompettes Chambériennes, Fanfare de Moûtiers, sociétés de gymnastiques l'Avant-Garde et l'U. S. T., sapeurs-pompiers, etc., qui, par leur dévouement et leurs efforts, ont assuré la réussite de ces fêtes. N'oublions pas non plus, les aimables fillettes qui ont rendu programmes artistiques, insignes et pochettes-surprises, durant toute la journée et qui ont contribué ainsi au succès de la fête. C'est une belle page de plus qui enrichira les annales de notre vieille capitale de Tarentaise.

*Le Petit Savoyard, 30 juin 1934*

En décembre 1934, la société la Gaule Tarine demande et obtient l'autorisation de créer un établissement d'alevinage, dans la buanderie de l'école de filles !

La campagne pour les élections de mai 1935, a été calme et courtoise, dit-on à l'installation du nouveau conseil... où sont revenus Léon et Antoine Bernard, Marius Collomb et Henri Jorioz et où est entré un nouveau venu, le notaire Charles Roussel.

Mais...comptons :

- Henri Jorioz sera maire en 1941
- Marius Collomb en 1943
- Antoine Bernard-Granger en 1945



- Charles Roussel en 1951...

Jamais conseil ne réunit autant de maires : passés, présents, et futurs ils sont six ! Et tous font preuve d'un remarquable esprit de conciliation, puisque Monsieur Donnet, doyen d'âge est réélu maire par vingt voix sur vingt-et-une et qu'il offre le poste de deuxième adjoint à Antoine Bernard-Granger qui en obtiendra dix-neuf.

Dans son discours, le maire émet le souhait que les divergences politiques n'apparaissent plus et l'adjoint fait état de son désir d'union. Précieux héritage...



LE CONSEIL MUNICIPAL DE MOUTIERS  
19 MAI 1935

A cette époque on agrandit l'hôpital, pour lequel on a emprunté 700 000 francs fin 1936.

On estime à 160 000 francs le prix de revient du stade, l'acquisition des terrains comprise (3 francs le m<sup>2</sup>), on vote une subvention au Vélo-club, société à ses débuts, et 500 francs au journal l'Auto qui patronne le Tour de France « **s'il passe à Moûtiers** ».

L'ancien bureau d'octroi de l'avenue de Salins avait été loué à Mr Rubin en mars 1935 : en janvier 1938, Mr Bardassier demande que celui du Faubourg de la Madeleine soit loué à la Gaule Tarine pour y installer des bâtiments d'alevinage.

Rappelons que, depuis quatre ans, on se contentait de la buanderie de l'école de filles. Bel exemple de continuité : à ce jour la Gaule Tarine est toujours locataire de l'ancien octroi moûtiérain.

Pourtant le ciel se couvre : en mars 1938 est évoquée la création d'une commission spéciale de défense passive de la ville. Le 15 juin, on vote à cet effet un crédit de 10 000 francs et l'on cède à l'autorité militaire le terrain des anciennes salines. Est-ce ce qui incitera Pierre COT, qui fut ministre de l'Air de 1933 à 1934 et de 1936 à 1938, à souhaiter y installer un aéroport !!!

En décembre 1938, le conseil émet un vœu contre les revendications de l'Italie sur la Tunisie, Nice et la Savoie, et il affirme « son attachement à la France, à laquelle la Savoie s'est librement donnée en 1860 ».

En cette année 1938, les anciennes prisons, adossées à la Poste, sont démolies, aérant ainsi « la partie la plus ancienne de la ville ».

Moûtiers — 134 —  
*au 30. 6. Août 1932*

## MOUTIERS

<p><b>Agents d'assurances</b></p> <p>Collin, r. du Pain-de-Mai.            Cottin, place St-Pierre.            Gerfaux, quai de la Républ.            Girard, av. du Pré-de-Poire.            Girod, av. de la Gare.</p> <p><b>Architectes</b></p> <p>Bormans, pl. St-Pierre (M.)</p> <p><b>Banquets</b></p> <p>Banque de Savoie, pl. des Victoires.            Société Générale, av. de la Gare.            Banque de Tarentaise, Av. de Salina.</p> <p><b>Bazars</b></p> <p>Miédan, Grand'Rue.</p> <p><b>Bière</b></p> <p>Donnet, r. du Pain-de-Mai.            Laurent, rue du Faubourg-de-la-Madeleine.</p> <p><b>Blanchisseuses-Lingères</b></p> <p>Abondance, pl. du Monument aux Morts.            Dérailze, pl. des Vieux-Font.            Elévéri, r. des Ecoles.            Hyvert, pl. du Marché-au-B.</p> <p><b>Blancs Minéraux</b></p> <p>Grange et Cie, av. de Bellev.</p> <p><b>Bois</b></p> <p>Villied L., Les Salines.</p> <p><b>Bouchers</b></p> <p>Berger, fg de la Madeleine.            Blane, r. Cardinale.            Cognoux, Grand'Rue.            Reinter, fils, Grande-Rue.</p>	<p><b>Boulangers</b></p> <p>Cardinal, Grand'Rue.            Léger, rue Cardinale.            Perret, fg de la Madeleine.            Verthuy, pl. St-Pierre.</p> <p><b>Meurtrières</b></p> <p>Arauc, fg de la Madeleine.            Delphin, fg de la Madeleine.</p> <p><b>Cafetiers</b></p> <p>Achaud (Vve), av. de la Gare.            Vve Barmaise, pl. du V-Pl            Chanot, av. de la Gare.            Bergeri, sq. de la Liberté.            Couvert.            Chédal, sq. de la Liberté.            Chédal, Grand'Rue.            Dubois J.-P., fg Madeleine.            Dubois Jules, fg Madeleine.            Dubois Pierre, pl. des Vict.            Dubouché, r. du Marché-C.            Danaud-Boutron, p. Victoires.            Jacquemin, pl. du Monument aux Morts.            Vve Fort, Grand'Rue.            Ginoin, Grand'Rue.            Genet, pl. St-Pierre.            Guillet, r. du Pain-de-Mai.            Jacquet, av. de Salina.            Laurent (Vve), Les 4-Chem.            Martinet, fg de la Madeleine.            Vve Mathieu, sq. de la Liberté.            Mugnier (Vve), r. Ste-Marie.            Nantot, sq. de la Liberté.            Prota, rue de la Gare.            Roux J., r. Cardinal.            Valaz, sq. de la Liberté.            Zanicotti, r. de la S-Préfect.</p> <p><b>Camionnages et Transports</b></p> <p>Bernard frères, r. des Ecoles.            Dall Agnoletta, av. de Salina.            Pettiti, av. du Pré-de-Poire.            Roussel, fg de la-Madeleine.</p>	<p><b>Carroliers</b></p> <p>Chevallier, av. de Salina.            Coas, fg de la Madeleine.            Martin, r. de l'Industrie.            Roux, av. de Salina.</p> <p><b>Charbons et Matériaux</b></p> <p>Berger, avenue Pré-de-Poire.            Bernard frères, r. des Ecoles.            Hôte L., fg de la Madeleine.            Massiogo L., fg Madeleine.</p> <p><b>Charcutiers</b></p> <p>Charpin, Grand'Rue.            Chiviale, r. du Pain-de-Mai.            Micheletti, Grand'Rue.</p> <p><b>Chapetiers</b></p> <p>Botta, Grand'Rue.            Castagna, Grand'Rue.            Castello, pl. des Victoires.            Léger, Grand'Rue.</p> <p><b>Charpentiers</b></p> <p>Collomb, r. de la Gare.</p> <p><b>Chaussures</b></p> <p>Abondance, pl. M. aux Morts.            Badarelli, Grand'Rue.            Bernoni, q. de la Républ.            Lachenal, r. du Marché-Corr.</p> <p><b>Chiffonniers</b></p> <p>Guchey, r. des Ecoles.            Pouget, av. des Casernes.</p> <p><b>Cinéma</b></p> <p>Roussel, fg de la Madeleine.            Sté Jeanne d'Arc, rue de la Sous-Préfecture.</p> <p><b>Confèctions-Nouveautés</b></p> <p>Appino, pl. St-Pierre.            Allera, pl. St-Pierre.            Badarelli, Grand'Rue.            Belleville (Vve), Grand'Rue.            Castagna, Grand'Rue.            Castello, pl. des Victoires.            Chaffardon, Grand'Rue.            Lachenal, r. du Marché-C.            Quintallet, fg Madeleine.            Buffier (Vve), Grand'Rue.            Vivat, Grande-Rue.</p>	<p><b>Coiffeurs</b></p> <p>Bertin, Grand'Rue.            Fremiot, Grand'Rue.            Impellizzeri, fg. Madeleine.            Impellizzeri, av. de la Gare.</p> <p><b>Cordonniers</b></p> <p>Abondance, pl. M. aux Morts.            Badarelli, Grand'Rue.            Bernoni, q. de la Républ.            Luy, fg de la Madeleine.            Roche, rue Cardinale.            Stévenas, r. Sainte-Marie.            Thomas, r. du Marché-Corr.</p> <p><b>Couturiers</b></p> <p>Ancenay, fg de la Madeleine.            Humbert (Mlle), sq. Liberté.            Lachenal, r. du Marché-Corr.            Lolla, pl. des Victoires.            Novello, rue de l'Industrie.            Sibut (Mlle), Grand'Rue.</p> <p><b>Cycles-Autos</b></p> <p>Alessio, Grande-Rue.            Bardassier, fg Madeleine.            Bernard frères, r. des Ecoles.            Roussel, fg de la Madeleine.            Tonioni, r. de la Grenette.</p> <p><b>Dentiste</b></p> <p>Armand, r. Cardinal.            Fouque, av. de la Gare.</p> <p><b>Droguistes</b></p> <p>Romet, Grand'Rue.</p> <p><b>Eaux gazeuses</b></p> <p>Donnet, r. du Pain-de-Mai.            Laurent, fg. de la Madeleine.</p> <p><b>Ébénistes</b></p> <p>Grosso, r. Sainte-Marie.            Novello, r. de l'Électricité.            Pozzalo, fg. de la Madeleine.</p> <p><b>Electriciens</b></p> <p>Chateau, Station Electrique.</p> <p><b>Entrepreneurs</b></p> <p>Bergeri A., pl. du Monument            Bodone J., fg de la Madel.            Jacobot M., r. Grenette.</p>
--	--	--	--

Rondel, sq. de la Liberté.  
Violetta et Cie, quai du Palais-de-Justice.

**Épiciers**

Allemon, les 4-Chemins.  
Chavoutier, q. de la Républ.  
Vve Courdevy, Grand'Rue.  
« Docks Lyonnais », Gd'Rue.  
Etoile des Alpes, Grand'Rue.  
Laroche, sq. de la Liberté.  
Machet, r. du Palm-de-Mal.  
Pailhard, pl. Saint-Pierre.  
Quazzola, r. du Marché-Couv.  
Roussat, r. Ste-Marie.  
Romet, Grand'Rue.  
Rubin, av. de Salins.  
Société Economique, pl. St-Pierre.  
Société des Coopérateurs, r. Ste-Marie.

**Faïences**

Bellemin, Grand'Rue.  
Ribler, Grand'Rue.  
Romet, Grand'Rue.

**Ferblantiers**

Bazogiotto, r. Ste-Marie.  
Maggi, r. Cardinal.  
Tonione, r. Grenette.  
Visintainer, fig. Madeleine.

**Galochiers**

Dabouchet J., av. des Belles.  
Front, rue Cardinal.  
Saulnier, r. du Marché-Couv.  
Thomas, r. du Marché-Couv.

**Garagistes**

Bernard frères, r. des Ecoles.  
Quilliers, place Grenette.  
Roussel, fig. de la Madeleine.

**Horlogers-Bijoutiers**

Bodarelli, Grand'Rue.  
Botta, Grand'Rue.  
Chedal, sq. de la Liberté.  
Malandron, Grand'Rue.

**Horticulteurs**

Roux, av. de Salins.  
Dand-Mottet, pl. d. Victoires.

**Hôteliers-Restaurateurs**

Achard, pl. de la Gare.  
Chambard, av. de la Gare.

Dunand-Boutron, p. Victoires.  
Gottliber, sq. de la Liberté.  
Nantet, sq. de la Liberté.

**Industrie**

**Chimie Electro-Fonds.**  
Société d'Electro-chimie.

**Filature et Tissage de Soie**

Sténiel, Les Salines.

**Imprimeurs**

Duclor, av. de la Gare.  
Le « Petit Savoyard », av. des Belleville.

**Marbrier**

Ferrotin, av. des Belleville.

**Maréchaux-Ferrants**

Carrier, r. du Marché-Couv.

**Mécaniciens**

Millon, r. de l'Electricité.

**Médecins**

Belleville, Grand'Rue.  
Laissez fils, av. de la Gare.  
Hesler, av. des Ecoles.

**Menuisiers**

Ferrell, r. Ste-Marie.  
Grosso, r. Ste-Marie.  
Maggiotto, av. de la Caserne.  
Novello, r. de l'Industrie.  
Pezzaie, fig. de la Madeleine.

**Miroitiers**

Badarelli, Grand'Rue.  
Belleville (Vve), Grand'Rue.  
Chaffardon, Grand'Rue.  
Facomaz, Grand'Rue.  
Favre, Les 4-Chemins.  
Grasso, Grand'Rue.  
Huffer (Vve), Grand'Rue.

**Mobilier**

Fruppa, av. de la Gare.  
Bellemin F., Grande-Rue.  
Mazzoni, r. de la Gare.

**Médecins**

Berthet, faubourg.  
Castagna, Grand'Rue.  
Léger, Grand'Rue.

**Papetiers-Libraires**

Bouvier J., Grand'Rue.  
Gavin (Vve), Grand'Rue.

**Pâtisseries**

Dupoix, Grand'Rue.

**Pâtisseries**

Bernard frères, r. des Ecoles.  
Massiogo L., fig. Madeleine.

**Peintres-Plâtriers**

Bergeri A., pl. du Monument.  
Rigotti r. Cardinal.  
Rondel, sq. de la Liberté.  
Violetta et Cie, q. du Palais-de-Justice.

**Pharmaciens**

Fodré, sq. de la Liberté.  
Peterson, Les 4-Chemins.

**Primeurs**

Bazin, r. Cardinal.  
Bois, Grand'Rue.  
Chavoutier, q. de la Républ.

**Quincailliers**

Bellemin, Grand'Rue.  
Massiogo J., Grand'Rue.  
Massiogo L., fig. Madeleine.

**Sage-Femmes**

Barnaud.  
Clave.

Durieux-Finet.  
Rey femme Borel.

**Secteurs**

Biaschet, av. de Salins.  
Corina, r. du Palm-de-Mal.  
Fremiet, av. des Belleville.

**Serruriers**

Massiogo L., fig. Madeleine.  
Mioia, avenue des Casernes.  
Pescarmona, pl. Grenette.  
Monterin, av. des Belleville.  
**Soldes de Stocks américains**  
Lachenal-Chevalier, rue du Marché-Couvert.

**Tabacs**

Vve Bassat, av. de la Gare.  
Chedal, Grand'Rue.  
Quazzola, r. du Marché-Couv.

**Tailleurs**

Castello, pl. des Victoires.  
Lachenal r. du Marché-Couv.  
Loria, pl. des Victoires.  
Quintaliet, fig. de la Madeleine.

**Tonnelliers**

Gulliet J., r. du Palm-de-Mal.  
Velattaz, pl. du Marché-Couv.

**Vins en gros**

Allemon, sq. de la Liberté.  
Bermosa, av. de Salins.  
Borrel, pl. des Victoires.  
Chedal, sq. de la Liberté.  
Coutas, av. du Pré-de-Peire.  
Donnet, r. du Palm-de-Mal.  
Gisolin, Grand'Rue.  
Roux J., r. de la Sous-Préf.  
Velut, av. de la Gare.  
Viguer F., r. de la S-Préf.

**BANQUE DE SAVOIE**

Société anonyme au capital de 4.000.000 de Francs.

Siège social : CHAMBERY, rue Favre, 5

— Toutes opérations de Banque et de Bourse —

— Location de coffres-forts —

*Annuaire de la Savoie, 1932*

Un peu plus de cent ans après que Charles-Albert a instauré le premier plan d'embellissement de la ville en 1835, la ville signe, début 1939, un contrat d'embellissement avec un urbaniste de Paris pour un coût de 20 000 francs et vote un crédit de 2 000 francs pour le feu d'artifice du 14 juillet, mais le 21 septembre on croit utile de voter la construction d'abris dits « du moment » qui devaient coûter 76 950 francs. On n'a pu découvrir si la ville a été embellie par l'urbaniste parisien...mais, par expérience personnelle, on peut dire que les seuls abris vers lesquels la population locale courait, au déclenchement des sirènes, étaient les tunnels de chemin de fer ou d'anciennes carrières sur la route de Saint-Jean-de-Belleville. Les élèves de l'école Sainte-Thérèse poursuivaient alors leurs journées de classe dans une galerie d'aération du chemin de fer, plus tard transformée en champignonnière, à la sortie de la ville en direction de Bourg-Saint-Maurice.

Nous sommes arrivés en 1940, Moûtiers atteint 3 000 habitants. A travers l'annuaire de la Savoie, on peut essayer d'analyser rapidement les changements survenus dans la vieille cité, depuis 1860 : la ville n'a plus que cinq hôtels, mais compte vingt-et-un cafés et quatorze épiceries au lieu de huit. On constate le même nombre de médecins, pharmaciens, coiffeurs et marchands de confections. Il y a encore six couturières, des galochers et même un maréchal-ferrant et deux bourreliers. Les artisans du bâtiment se maintiennent. La tannerie et la

brasserie ont disparu, mais des activités nouvelles se sont créées : il y a trois garagistes, des marchands de cycles, des camionneurs, cinq agents d'assurances et trois banques, et aussi deux dentistes, là où Collet n'évoquait même pas les arracheurs de dents, d'ailleurs, on s'en souvient, l'accès de Moûtiers leur était interdit !

Mais on ne ressent pas de grands bouleversements entre le Moûtiers commerçant de 1860 et celui de 1940. Il faudra attendre l'après-guerre pour que les pratiques commerciales et les conditions de vie de la population évoluent peu à peu vers celles que nous connaissons aujourd'hui.

Quelques mots tout de même sur les neuf maires qui ont succédé à Monsieur Donnet depuis 1940 :

- sept ne sont pas nés à Moûtiers
- pour les deux qui y ont vu le jour leur père n'y est pas né.

Sur les quatorze maires d'avant 1940 le berceau familial se situait :

- en Haute Tarentaise pour trois d'entre eux
- dans le reste de la Tarentaise pour quatre
- en Haute-Savoie pour quatre
- en Isère pour un seul
- deux seulement étaient issus de vieilles familles moûtériennes.

Pour les neuf élus après 1940, deux seulement ont des racines tarines.

Cette constante remarquable de la vie locale ne s'applique pas uniquement à nos édiles, on pourrait faire les mêmes observations sur le reste de la population moûtérienne. Le renouvellement de population a constamment été rapide, ainsi que les facultés d'assimilation des nouveaux venus dans cette cité, qu'on a toujours appelée « ville ». On disait par exemple Saint-Pierre-en-la-ville à l'inverse du Bourg-Saint-Maurice, ville qui attendra le début du troisième millénaire pour se donner un maire qui ne soit pas un borain d'origine. Bourg rural jusqu'à une époque récente, d'un côté, ville de commerce et de services de l'autre.

Malgré trois édiles peut-être choisis au bénéfice de l'âge, à 77 et 81 ans, la moyenne d'âge de nos maires, au moment de leur élection, est de 55 ans : l'âge d'une solide maturité ! C'est Victor Gerfaux qui a été le plus précoce, il n'avait que 37 ans lorsqu'il a été élu.

Ce n'est pas seulement la tradition pluriséculaire qu'on a voulu respecter, en choisissant si souvent un avocat, un avoué, un notaire ou un docteur en droit, au total neuf juristes sur quatorze maires avant 1940, (et encore quatre sur neuf de 1940 à 2012). On compte trois négociants seulement, avant 1940 : on jugeait certainement que : pour bien s'occuper des affaires de la commune il fallait d'abord s'être bien occupé des affaires des particuliers, ou, à la rigueur des siennes propres d'où le choix de juristes qui conviennent parfaitement à ce qu'on sait des goûts procéduriers de nos ancêtres. Souvenons-nous : un des éloges adressés à Alexis Jarre par Monsieur de Fonclare, c'est de s'être occupé pendant plus de cinquante ans « des affaires ».

Le choix ne se portera qu'ensuite sur un industriel ou un commerçant.



Si les maires dont nous avons parlé ont tous été de riches bourgeois, des notables, il faut aussi y voir le souvenir de la vieille tradition savoyarde qui consistait, en vertu d'un édit de 1738, à choisir les syndics parmi les plus fortunés de la commune -ville ou village- le montant de leurs avoirs étant communiqué à l'intendant de province, à côté du nom des candidats proposés par le conseil. On escomptait ainsi se prémunir contre tout risque de concussion en même temps que les syndics étaient responsables sur leurs biens de la gestion communale.

Quoi qu'il en soit, soyons reconnaissants envers les maires et les conseillers qui, patiemment et difficilement, mais avec ténacité, ont contribué avec leurs aptitudes et sensibilités propres, à l'amélioration de la voirie, des moyens de communication, de l'environnement, de la santé, de l'instruction publique à Moûtiers, supportant les inconvénients comme les avantages de la situation de cette petite cité à laquelle ils étaient attachés, réceptacle de toute une région, capitale, quoi qu'on dise, d'une Tarentaise active et peuplée.



## Première femme au conseil municipal de Moûtiers

Il avait été décidé de clore cette étude en 1940. Par conséquent elle n'a pas été poursuivie dans le détail après cette date -ainsi les registres de délibérations du conseil n'ont pas été consultés-. Seule la recherche des maires élus ensuite, ainsi que des membres de leur conseil avait été effectuée (voir listes en annexe).

Toutefois, il avait été observé que, les femmes n'ayant bénéficié du droit de vote qu'en 1945 seulement, cela expliquait qu'on ne les ait pas rencontrées non plus au sein du conseil... sauf que ! en 1941 l'une d'elle était admise à en faire partie, ce qui, bien entendu, posait question et nécessitait recherches.

On a vu que les dernières élections avant la guerre ont eu lieu en 1935. A cette date, le conseil moûtierain comporte 20 élus, le maire étant Gabriel Donnet.

Après l'instauration de l'Etat Français en juillet 1940 (régime de Vichy) la loi du 16 novembre 1940 rétablit une distinction entre grandes et petites communes, telle qu'elle existait avant 1882. Pour les communes de plus de 2 000 habitants (Moûtiers en fait partie) le maire, les adjoints et les conseillers ne sont plus élus mais nommés par le préfet. Les communes de plus de 10 000 habitants ont tout leur conseil nommé par le gouvernement.

Il y eut cependant une innovation jugée progressiste de ce gouvernement « Pétain », les femmes majeures de plus de 25 ans pouvaient désormais être désignées comme conseillers municipaux.

Quels changements voit-on intervenir en ce qui concerne Moûtiers ?

Le conseil, tel qu'élu en 1935, se réunit le 14 mars 1941, et le maire, Mr Donnet, fait allusion aux « décrets de constitution des conseils municipaux ». Bien qu'ayant été, dit-il, convié par Monsieur le Préfet à se maintenir dans ses fonctions, il présente sa démission, invoquant son désir de repos et des raisons de santé.

Le 3 avril, première séance du nouveau conseil municipal, installé par le sous-préfet.

On constate que certains membres du conseil élus en 1935 n'en font plus partie : il s'agit de Joseph Bardassier, Louis Sibut, Albert Martinet, Marius Cagnon, Jules Duboin, Johannès Rousset, Antoine Berger et Joseph Bodone, soit 8 exclus, probablement à cause de leurs idées politiques bien connues, conformes à la poussée communiste qu'on avait pu constater aux élections de 1935 sur l'ensemble du territoire.

Arrivent à leur place, le sénateur Antoine Borrel, Maurice Ducloz (il est cependant cité comme prisonnier de guerre ?) Maurice Genet, Georges Larnaud et Charles Mottet. Le total des conseillers est de dix-huit au lieu de vingt précédemment... et il faut surtout insister sur l'arrivée au conseil de la première femme en ayant fait partie, c'est Madame Renée Burlet, pharmacien, épouse de Johannès Burlet, pharmacien lui-même, qui remplacera son épouse au sein du conseil en 1945. Le 3 avril, le sous-préfet évoque dans son discours les trente et

une années pendant lesquelles Monsieur Donnet a rempli « en tout honneur » les fonctions de maire : il est remplacé par Monsieur Jorioz. Le nouveau maire remet, au nom de la municipalité, à la première conseillère de la ville un bouquet. Elle est choisie ensuite pour faire partie de la commission scolaire et de la commission des fêtes. Elle a laissé de ce court passage dans la vie publique le même excellent souvenir que celui recueilli en raison de sa longue activité professionnelle au service des Moûtiérains.

Prolonger, au-delà de 1940, l'examen des conseils municipaux moûtiérains pour lui rendre cet hommage semblait opportun.

#### **Juillet 1940 instauration de l'« Etat français » (Vichy)**

La « loi » du 16 novembre 1940 rétablit la distinction entre grandes et petites communes, en la posant explicitement comme la distinction du rural (lieu de « nature » et de tradition, où l'on a droit à administrer son « terroir ») et de l'urbain (réalité issue en grande partie de l'économie, où les enjeux sont d'intérêt national, et où la gestion par techniciens est requise). En vertu de ces principes, les communes de moins de 2 000 habitants gardent la démocratie complète (élection des conseils par les électeurs, et des maires et adjoints par les conseils), et les communes de plus de 2 000 la perdent totalement : maire, adjoints et aussi les conseillers municipaux sont nommés (par le préfet jusqu'à 10 000 habitants, par le gouvernement au-delà de 10 000).

Une innovation progressiste : les femmes majeures de 25 ans (normalement non-électrices à cette époque) pourront être désignées comme conseillers municipaux.

#### **La France libre et la libération**

Prises à Alger, l'ordonnance du 21 avril 1944 établit le vote des femmes et l'ordonnance du 9 août 1944 annule tous les actes de Vichy, ce qui rétablit entre autres choses, la loi de 1884. Les premières élections municipales fondées sur le suffrage universel complet ont lieu le 29 avril 1945.

On connaît les étapes suivantes (sans mentionner ici les nombreuses lois qui ont modifié les modalités de l'élection des conseils municipaux), ce sont l'extension de la majorité légale à 18 ans (juin 1974) et la rentrée de Paris dans le droit commun (loi du 31 décembre 1975).

Deux constantes se remarquent au terme de cette brève récapitulation. La première est que le système de désignation du Maire a fonctionné comme un véritable test de libéralisme. Nomination et élection alternent en synchronisme presque parfait avec le balancier Autorité-Démocratie.

La deuxième concerne la distinction entre les communes suivant leur taille. La tendance générale a été de considérer la démocratie locale comme

## Liste des maires depuis 1860 à Moûtiers

NOM	Prénom	Date de naissance décès	Lieu de naissance décès	Profession	Mandat du au
<b>MAYET Maurice</b>		16.11.1801	Bourg-St-Maurice	avocat	24.11.1860
Syndic de Moûtiers avant 1860		16.05.1863	Moûtiers		16.05.1863
<b>GONTHIER Auguste</b>		24.05.1822	Ste Foy-Tarentaise	notaire-banquier	30.05.1863
		17.06.1904	Chambéry		05.09.1870
<b>JACQUEMOUD Jean Antoine</b>		26.11.1806	Moûtiers	médecin	06.09.1870
Président de la commission, élu par acclamation		13.02.1887	Moûtiers		21.04.1871
<b>COMPAGNON Julien</b>		14.05.1818	Aigueblanche	orfèvre	28.05.1871
Nommé par décret		11.01.1889	Moûtiers		07.02.1874
<b>DESFORGES Joseph César</b>		01.02.1806	Megève	percepteur	08.02.1874
Nommé par décret sans avoir été élu Conseiller municipal		09.08.1880	Brides-les-Bains		27.06.1876
<b>COMPAGNON Julien</b>		14.05.1818	Aigueblanche	orfèvre	28.06.1876
Nommé par décret puis élu en 1884		11.01.1889	Moûtiers		11.01.1889
<b>JARRE Charles Alexis</b>		05.05.1835	Les Chapelles	avoué	24.02.1889
		27.01.1909	Albertville		27.01.1896
<b>MAYET Daniel</b>		18.07.1815	Bourg-St-Maurice	avoué - juge	23.02.1896
		12.03.1900	Moûtiers		16.05.1896
<b>REYNE Emile</b>		21.11.1835	Saint-Bon	avocat	17.05.1896
		27.05.1907	Moûtiers		15.05.1900
<b>JARRE Alexis Julien</b>		23.01.1823	Les Chapelles	avocat	16.05.1900
		19.11.1904	Paris		23.07.1901
<b>CRUD Joanny</b>		12.03.1851	Moûtiers	droguiste	23.07.1901
		04.06.1907	Moûtiers		14.05.1904
<b>GERFAUX Victor Prosper</b>		23.11.1867	Moûtiers	avocat	15.05.1904
		29.11.1942	Albertville		02.06.1908

## Liste des maires depuis 1860 à Moûtiers

NOM	Prénom	Date de naissance décès	Lieu de naissance décès	Profession	Mandat du au
DONNET	Gabriel	29.10.1870	Genève	brasseur	02.06.1908
		11.11.1944	Moûtiers		24.06.1922
BERNARD	Léon	05.12.1884	Moûtiers	avoué	10.07.1922
		09.05.1969	Manosque		25.05.1925
VIZIOZ	Antoine	13.11.1858	Moûtiers	hôtelier	26.05.1925
		26.05.1926	Moûtiers		26.05.1926
BERNARD	Léon	05.12.1884	Moûtiers	avoué	08.09.1926
		09.05.1969	Manosque		17.10.1928
DONNET	Gabriel	29.10.1870	Genève	brasseur	10.11.1928
		11.11.1944	Moûtiers		13.03.1941
JORIOZ	Henri Auguste	22.07.1892	Moûtiers	notaire	14.03.1941
		21.09.1987	Seynod		01.03.1944
COLLOMB	Marius	14.10.1882	Lyon 2 <sup>o</sup>	entrepreneur de charpentes	02.03.1944
		16.04.1959	Chambéry		29.04.1945
BERNARD-GRANGER	Antoine	15.09.1881	Albertville	industriel	11.05.1945
		13.03.1954	Moûtiers		11.06.1951
ROUSSEL	Charles	03.06.1903	Grenoble	notaire	08.07.1951
		19.03.1992	Créteil		29.03.1965
CALLOC'H	Maurice	02.04.1906	Niort	dentiste	29.03.1965
		10.06.1999	Moûtiers		27.03.1971
CHAT	Jean	05.07.1931	Toulouse	gérant de sociétés	27.03.1971
					14.02.1983
TARTARAT	Gilbert	05.02.1931	St-Paul-sur-Isère	employé d'usine	14.02.1983
					23.06.1995



## Conseil municipal élu à Moûtiers les 02 et 09.12.1860

NOM / Prénom	Date naissance	Activité	Statut municipal	Voix obtenues
MAYET Maurice † 16.05.1863	16.11.1801	Avocat	<b>Maire</b>	<b>135</b>
DUVERGER Joseph † 08.02.1863	01.10.1786	Ex-trésorier	Conseiller municipal	<b>166</b>
GONTHIER Auguste	24.05.1822	Notaire	Conseiller municipal	<b>163</b>
DESFORGES Joseph	01.02.1806	Receveur	Conseiller municipal	<b>157</b>
REYMOND Joseph	10.07.1804	Greffier	Conseiller municipal	<b>157</b>
BERARD Antoine <i>démissionnaire</i>	19.01.1830	Négociant	Conseiller municipal	<b>155</b>
FAVRE Georges	1806	Avoué	Conseiller municipal	<b>150</b>
LAISSUS Jean Alexis	19.11.1802	Médecin	Conseiller municipal	<b>149</b>
TATOUD Balthazard	27.11.1787	Rentier	Conseiller municipal	<b>145</b>
BERARD Joseph	09.08.1825	Notaire	Conseiller municipal	<b>140</b>
GARNIER Louis	11.11.1814	Boulangier	Conseiller municipal	<b>138</b>
COLLIN François	19.04.1827	Avoué	Conseiller municipal	<b>125</b>
SOLLIER Jacques <i>démissionnaire</i>	03.11.1827	Cafetier	Conseiller municipal	<b>117</b>
<b>Elus le 09.12.1860</b>				
CHARVAZ Gabriel <i>démissionnaire</i>	15.07.1811	Juge de paix	Conseiller municipal	<b>113</b>
ROCHE Joseph <i>démissionnaire</i>	13.02.1804	Géomètre	Conseiller municipal	<b>89</b>
ARNOLLET François Marie	11.11.1812	Négociant	Conseiller municipal	<b>57</b>
<b>Elus le 28.06.1863 (Suite à 2 décès et 4 démissions)</b>				
MAYET Daniel	18.07.1815	Avoué	Conseiller municipal	<b>264</b>
RUBIN Joseph Maurice	23.06.1820	Négociant tanneur	Conseiller municipal	<b>260</b>
COMPAGNON Julien	14.05.1818	Orfèvre	Conseiller municipal	<b>259</b>
BERARD Louis	27.11.1827	Avocat	Conseiller municipal	<b>157</b>
JANOLY Balthazard	08.10.1853	Entrepreneur	Conseiller municipal	<b>147</b>
GRIOTTERAY Michel Adolphe	12.10.1827	Avoué	Conseiller municipal	<b>138</b>

Sources : - Archives départementales de la Savoie - M 735  
 - Archives diverses à Moûtiers  
 - Archives municipales à Moûtiers 1 K 10

## Conseil municipal élu à Moûtiers les 23.06.1865 et 30.07.1865

NOM / Prénom	Date naissance	Activité	Statut municipal	Voix obtenues
MAYET Daniel	18.07.1815	Avoué	Conseiller Municipal	<b>345</b>
COMPAGNON Julien	14.05.1818	Orfèvre	Conseiller Municipal	<b>304</b>
VIZIOZ Hyacinthe	27.12.1834	Maître d'hôtel	Conseiller Municipal	<b>300</b>
RICHARD Marcellin	27.03.1821	Notaire	Conseiller Municipal	<b>291</b>
BRANCHE Napoléon	10.11.1803	Ex-percepteur	Conseiller Municipal	<b>285</b>
DESFORGES César <i>non installé-incompatibilité</i>	01.02.1806	Receveur des finances	Conseiller Municipal	<b>236</b>
RUBIN Joseph Maurice	23.06.1820	Négociant tanneur	Conseiller Municipal	<b>230</b>
REYMOND Joseph Philibert	10.07.1804	Greffier au tribunal	Conseiller Municipal	<b>217</b>
BERARD Joseph	07.08.1825	Notaire	Conseiller Municipal	<b>211</b>
GONTHIER Auguste	27.05.1822	Notaire – banquier	<b>Maire</b>	<b>203</b>
CARQUET François <i>démissionnaire (élu député)</i>	20.11.1810	Avocat	Conseiller Municipal	<b>201</b>
BERARD Louis	27.11.1827	Avocat	Conseiller Municipal	<b>192</b>
ARNOLLET François Marie †	13.12.1812	Négociant	Conseiller Municipal	<b>190</b>
DUNAND Pierre Antoine <i>démissionne le 08.12.1865</i>	31.08.1813	Avoué	Conseiller Municipal	<b>190</b>
LAISSUS Jean Alexis	19.11.1802	Médecin	Conseiller Municipal	<b>181</b>
<b>Elu le 30.07.1865</b>				
JACQUEMOUD Jean Antoine	06.11.1806	Médecin	Conseiller Municipal	<b>166</b>
<b>Elus le 04.11.1866</b>				
DUCREY Charles Joseph	17.07.1825	Imprimeur	Conseiller Municipal	<b>208</b>
COLLIN François Martin	29.04.1827	Avoué	<b>Adjoint</b>	<b>196</b>
PORTIER DU BELLAIR Armand <i>démissionne le 14.09.1868</i>	03.10.1823	Président du tribunal de Moûtiers	Conseiller Municipal	<b>194</b>
ARNOLLET Pierre François	17.07.1837	Clerc d'avoué	Conseiller Municipal	<b>174</b>

Sources : - Archives départementales de la Savoie - M 736  
- Archives diverses à Moûtiers  
- Archives municipales de Moûtiers 1 K 10







## Conseil municipal élu à Moûtiers les 22 et 29.11.1874

NOM / Prénom	Date naissance	Activité	Statut municipal	Voix obtenues
DESFORGES Joseph César			<b>Maire</b>	<b>Nommé le 07.02.1874</b>
COLLIN François Martin			<b>1<sup>er</sup> adjoint</b>	<b>Nommé le 07.02.1874</b>
LAISSUS Camille			<b>2<sup>ème</sup> adjoint</b>	<b>Nommé le 07.02.1874</b>
COMPAGNON Julien	14.05.1818	Orfèvre	Conseiller municipal	<b>218</b>
JARRE Alexis Julien	08.02.1823	Avocat	Conseiller municipal	<b>210</b>
DUMAS Henri	18.01.1841	Négociant	Conseiller municipal	<b>203</b>
RUBIN Maurice dit Victor	23.06.1820	Négociant	Conseiller municipal	<b>202</b>
BRANCHE Napoléon	10.11.1803	Rentier	Conseiller municipal	<b>200</b>
REYNE Emile	21.11.1835	Avocat	Conseiller municipal	<b>200</b>
CARQUET François	21.11.1810	Avocat	Conseiller municipal	<b>199</b>
RICHARD Marcellin	25.03.1821	Notaire	Conseiller municipal	<b>199</b>
DUCLOZ César	29.09.1822	Négociant	Conseiller municipal	<b>198</b>
JACQUEMOUD Jean Antoine	06.11.1806	Médecin	Conseiller municipal	<b>196</b>
TRESAL Alexandre	26.08.1826	Médecin	Conseiller municipal	<b>196</b>
GRIOTTERAY Michel	12.10.1827	Avoué	Conseiller municipal	<b>195</b>
GAVILLET Georges	06.02.1829	Avoué	Conseiller municipal	<b>195</b>
JARRE Charles Alexis	05.01.1835	Avoué	Conseiller municipal	<b>193</b>
SOLLIER Jean Joseph	19.08.1807	Rentier	Conseiller municipal	<b>191</b>
DUNAND Eugène	19.03.1842	Huissier	Conseiller municipal	<b>188</b>
*****	*****	*****	*****	*****

Sources : - Archives départementales de la Savoie - M  
 - Archives diverses à Moûtiers  
 - Archives municipales de Moûtiers 1 K 10







## Conseil municipal élu à Moûtiers les 06.05 et 13.05.1888

NOM / Prénom	Date naissance	Activité	Statut municipal	Voix obtenues
COMPAGNON Julien † le 11.01.1889	12.05.1818	Orfèvre	<b>Maire</b>	<b>211</b>
JARRE Alexis Julien	06.02.1838	Avocat	Conseiller municipal <b>Maire depuis le 10.02.1889</b>	<b>213</b>
DONNET Bernard	29.05.1841	Brasseur	Conseiller municipal <b>Adjoint le 03.03.1889</b>	<b>208</b>
LAISSUS Camille	06.11.1835	Docteur	Conseiller municipal	<b>201</b>
RICHARD René	11.01.1849	Notaire	Conseiller municipal	<b>199</b>
BERARD Antoine	19.01.1830	Négociant	Conseiller municipal	<b>191</b>
ARNOLLET Pierre François <i>démisionnaire</i>	17.07.1837	Avoué	Conseiller municipal	<b>186</b>
CRUD Joanny	12.03.1851	Négociant	Conseiller municipal	<b>184</b>
MAYET Daniel	18.07.1815	Juge de paix	Conseiller municipal	<b>177</b>
REYNE Emile	21.11.1835	Avocat	Conseiller municipal	<b>177</b>
MAÎTRAL François	01.11.1819	Percepteur retraité	Conseiller municipal	<b>174</b>
JORIOZ Adolphe	27.10.1842	Notaire	Conseiller municipal	<b>173</b>
<b>Elus le 13.05.1888</b>				
PEDRINO Charles	04.12.1827	Entrepreneur de travaux publics	Conseiller municipal	<b>185</b>
GUILLET Joseph	31.12.1831	Négociant	Conseiller municipal	<b>185</b>
VIZIOZ Antoine	13.11.1858	Maître d'hôtel	Conseiller municipal	<b>180</b>
JARRE Charles Alexis	05.05.1835	Avoué	Conseiller municipal	<b>179</b>
<b>Elu le 10.02.1889</b>				
BERTOLI Séverin	23.12.1846	Maître d'hôtel	Conseiller municipal	
<b>Elu le 17.02.1889</b>				
MUGNIER Bastien	26.12.1825	Aubergiste	Conseiller municipal	

Sources : - Archives départementales de la Savoie - M 676  
- Archives diverses à Moûtiers  
- Archives municipales de Moûtiers 1 K 10



## Conseil municipal élu à Moûtiers le 03.05.1896

NOM / Prénom	Date naissance	Activité	Statut municipal	Voix obtenues
CRUD Joanny	12.03.1851	Négociant	<b>Adjoint</b>	<b>267</b>
RICHARD René	11.01.1849	Notaire	Conseiller Municipal	<b>258</b>
JARRE Alexis Julien	08.02.1823	Avocat	Conseiller Municipal	<b>255</b>
GONTHIER Théodore	30.06.1852	Médecin	Conseiller Municipal	<b>254</b>
MAYET Daniel Henry <i>Ancien député</i>	18.07.1815	Avoué	Conseiller Municipal	<b>252</b>
MAITRAL François	01.11.1819	Percepteur retraité	Conseiller Municipal	<b>252</b>
DONNET Bernard	29.05.1841	Brasseur	Conseiller Municipal	<b>233</b>
GUILLET Joseph	31.12.1831	Tonnelier	Conseiller Municipal	<b>229</b>
REYNE Emile	22.11.1835	Avocat	<b>Maire</b>	<b>228</b>
BERTOLI Severin	23.12.1846	Maître d'hôtel	Conseiller Municipal	<b>202</b>
ADOR Antoine	15.06.1848	Rentier	Conseiller Municipal	<b>199</b>
VIZIOZ Antoine	13.11.1858	Maître d'hôtel	Conseiller Municipal	<b>198</b>
<b>Elus le 10.05.1896</b>				
MUGNIER Bastien	26.12.1825	Négociant	Conseiller Municipal	<b>202</b>
LAISSUS Camille	06.11.1835	Médecin	Conseiller Municipal	<b>173</b>
GERFAUX Victor	23.11.1867	Avocat	Conseiller Municipal	<b>172</b>
ARPIN Jean	11.06.1871	Négociant	Conseiller Municipal	<b>171</b>
*****	*****	*****	*****	*****

Sources : - Archives départementales de la Savoie - M 739  
- Archives diverses à Moûtiers  
- Archives municipales de Moûtiers 1 K 10



## Conseil municipal élu à Moûtiers les 06.05 et 13.05.1900

Prénom NOM	Date naissance	Activité	Statut municipal	Voix obtenues
JARRE Alexis Julien <i>démission le 23.07.1901</i>	23.01.1823	Avocat	<b>Maire</b>	<b>222</b>
GUILLET Joseph † le 28.12.1900	31.12.1831	Propriétaire	Conseiller Municipal	<b>328</b>
GONTHIER Théodore	30.06.1852	Docteur médecin	Conseiller Municipal	<b>327</b>
CRUD Joanny	12.03.1851	Négociant	Adjoint puis Maire le 23.07.1901	<b>326</b>
DONNET Bernard Ambroise	29.05.1841	Brasseur	Conseiller Municipal	<b>233</b>
ADOR Antoine	15.06.1848	Rentier	Conseiller Municipal	<b>222</b>
LUPPOZ César	30.07.1855	Pharmacien	Conseiller Municipal	<b>209</b>
REYNE Emile	22.11.1835	Avocat	Conseiller Municipal	<b>196</b>
DUMONT François	08.04.1867	Boulangier	Conseiller Municipal	<b>193</b>
BERTOLI Severin	23.12.1846	Maître d'hôtel	Conseiller Municipal Adjoint le 23.07.1901	<b>182</b>
HODOYER Adolphe	16.08.1855	Rentier	Conseiller Municipal	<b>176</b>
GERFAUX Victor	23.11.1867	Avocat	Conseiller Municipal	<b>176</b>
VIZIOZ Antoine	13.11.1858	Maître d'hôtel	Conseiller Municipal	<b>175</b>
<b>Elus le 13.05.1900</b>				
LAISSUS Camille	08.11.1835	Docteur en Médecine	Conseiller Municipal	<b>205</b>
ARPIN Jean	11.06.1871	Négociant	Conseiller Municipal	<b>199</b>
ALLEMOZ Joseph	1861	Cafetier	Conseiller Municipal	<b>199</b>
<b>Elu le 07.07.1901</b>				
ABONDANCE Oscar	07.02.1858	Cafetier	Conseiller Municipal	<b>175</b>

Sources : - Archives départementales de la Savoie - M 740  
- Archives diverses à Moûtiers  
- Archives municipales de Moûtiers 1 K 10



## Conseil municipal élu à Moûtiers les 03.05 et 10.05.1908

NOM / Prénom	Date naissance	Activité	Statut municipal	Voix obtenues
REYNE Jules	01.02.1871	Médecin	Conseiller Municipal	<b>249</b>
HODOYER Adolphe	16.08.1855	Rentier	<b>Adjoint</b>	<b>237</b>
DONNET Gabriel	29.10.1870	Brasseur	<b>Maire</b>	<b>230</b>
PERRIER Gabriel	14.03.1856	Avoué	Conseiller Municipal	<b>216</b>
COLLOMB Claude	27.10.1842	Chapelier	Conseiller Municipal	<b>214</b>
BADARELLI Antoine <i>démissionne en avril 1911</i>	14.09.1871	Cordonnier	Conseiller Municipal	<b>207</b>
VIZIOZ Antoine	13.11.1858	Maître d'hôtel	Conseiller Municipal	<b>206</b>
BASSO Jean Aimé	04.12.1845	Entrepreneur de travaux	Conseiller Municipal	<b>194</b>
HODOYER Amédée	28.01.1852	Boulangier	Conseiller Municipal	<b>190</b>
<b>Elus le 10.05.1908</b>				
PEDRINO Charles	07.11.1861	Entrepreneur	Conseiller Municipal	<b>229</b>
JARSUEL Antoine	08.07.1886	Propriétaire	Conseiller Municipal	<b>207</b>
ANCENAY Camille	07.05.1864	Cafetier	Conseiller Municipal	<b>204</b>
CIMETIERE Claude	26.01.1859	Boucher	Conseiller Municipal	<b>202</b>
GENY Maxime <i>démissionne le 12.05.1911</i>		Avoué	Conseiller Municipal	<b>202</b>
CHARVET Joseph	02.12.1867	Négociant en vins	Conseiller Municipal	<b>198</b>
VIGUIER François		Cafetier	Conseiller Municipal	<b>181</b>
<b>Elus le 02.07.1911</b>				
BERNARD-GRANGER Antoine	15.09.1885	Entrepreneur de transports	Conseiller Municipal	<b>260</b>
ACHARD Eugène	07.04.1882	Maître d'hôtel	Conseiller Municipal	<b>186</b>
TRAVERS Louis	15.12.1866	Ouvrier cordonnier	Conseiller Municipal	<b>146</b>
*****	*****	*****	*****	*****

**Sources : - Archives départementales de la Savoie - M 742**

**- Archives diverses à Moûtiers**

**- Archives municipales de Moûtiers 1 K 10**



## Conseil municipal élu à Moûtiers les 30.11 et 07.12.1919

NOM / Prénom	Date naissance	Activité	Statut municipal	Voix obtenues
BERNARD-GRANGER Antoine	15.09.1881	Entrepreneur de transports	<b>Adjoint</b>	<b>238</b>
PEDRINO Charles <i>démissionne le 31.05.1922</i>	07.11.1861	Propriétaire	Conseiller Municipal	<b>219</b>
BERNARD Léon	05.12.1884	Avoué	Conseiller Municipal <b>élu Maire le 14.07.1922</b>	<b>210</b>
CERINO Pierre	26.11.1875	Industriel	Conseiller Municipal	<b>209</b>
BORREL Antoine	22.11.1878	Député	Conseiller Municipal	<b>189</b>
BASSO Albin	27.04.1867	Entrepreneur de travaux publics	Conseiller Municipal	<b>180</b>
ACHARD Eugène	07.04.1882	Hôtelier	Conseiller Municipal	<b>179</b>
DONNET Gabriel <i>démissionne le 24.06.1922</i>	26.10.1870	Industriel	<b>Maire</b>	<b>172</b>
VIZIOZ Antoine	15.11.1858	Hôtelier	Conseiller Municipal	<b>172</b>
DURAND René	08.10.1871	Avoué	Conseiller Municipal	<b>145</b>
PERRET Louis	27.02.1889	Mécanicien	Conseiller Municipal	<b>143</b>
TRESALLET Jean	02.07.1862	Notaire	Conseiller Municipal	<b>141</b>
<b>Elus le 07.12.1919</b>				
BERTIN Joseph	30.06.1876	Boulangier	Conseiller Municipal	<b>139</b>
BOCH François † en 1920	11.09.1885	Notaire	Conseiller Municipal	<b>137</b>
JORIOZ Henri	21.07.1892	Notaire	Conseiller Municipal	<b>121</b>
POIRSON Albin	23.05.1883	Pharmacien	Conseiller Municipal	<b>119</b>
<b>Elus le 02.07.1922</b>				
COLLOMB Marius	14.10.1882	Entrepreneur de charpente	Conseiller Municipal	<b>170</b>
HOTE Louis	03.12.1884	Négociant	Conseiller Municipal	<b>144</b>

Sources : - Archives départementales de la Savoie - M 845  
 - Archives diverses à Moûtiers  
 - Archives municipales de Moûtiers 1 K 10

## Conseil municipal élu à Moûtiers le 03.05 et 10.05.1925

NOM	Prénom	Date naissance	Activité	Statut municipal	Voix obtenues
BERNARD	Antoine <i>démission le 17.10.1928</i>	15.09.1885	Entrepreneur	Conseiller municipal	<b>217</b>
BERNARD	Léon <i>démission le 17.10.1928</i>	05.12.1884	Avoué	Conseiller municipal <b>Maire le 19.08.1926</b>	<b>208</b>
ACHARD	Eugène <i>démission le 17.10.1928</i>	07.04.1882	Maître d'hôtel	Conseiller municipal	<b>206</b>
CERINO	Pierre <i>démission le 17.10.1928</i>	26.11.1875	Industriel	Conseiller municipal	<b>196</b>
JORIOZ	Henri <i>démission le 17.10.1928</i>	22.07.1892	Notaire	Conseiller municipal	<b>192</b>
HOTE	Louis <i>démission le 17.10.1928</i>	03.12.1884	Négociant	Conseiller municipal	<b>190</b>
PERRET	Louis <i>démission le 17.10.1928</i>	27.02.1889	Cafetier	Conseiller municipal	<b>189</b>
COLLOMB	Marius <i>annulation 16.07.1926</i>	14.10.1882	Entrepreneur	Conseiller municipal	<b>185</b>
BORREL	Antoine <i>démission le 01.06.1927</i>	22.11.1878	Député	Conseiller municipal	<b>182</b>
DONNET	Gabriel	29.10.1870	Négociant	Conseiller municipal <b>Maire en 1928</b>	<b>180</b>
<b>Elus le 10.05.1925</b>					
VIZIOZ	Antoine † <b>26.05.1926</b>	15.11.1858	Rentier	Conseiller municipal <b>Maire</b>	<b>192</b>
COLLIN	Jean	30.07.1868	Directeur d'assurances	Conseiller municipal <b>Adjoint, puis 2° Adjoint en 1928</b>	<b>188</b>
LONGOZ	Victor	01.04.1873	Avoué	Conseiller municipal <b>1° Adjoint en 1928</b>	<b>188</b>
LEGER	Ferdinand	09.10.1870	Négociant	Conseiller municipal	<b>183</b>
EYVRARD	Hervé	20.05.1895	Huissier	Conseiller municipal	<b>182</b>
ROUX	Jacques	25.08.1896	Représentant de commerce	Conseiller municipal	<b>177</b>
<b>Elus le 01.08.1926</b>					
TRESALLET	Jean Maurice	02.07.1862	Notaire	Conseiller municipal	<b>184</b>
DURAND	René	08.10.1871	Avoué	Conseiller municipal	<b>179</b>

Sources - Archives départementales de la Savoie - M 846  
- Archives diverses à Moûtiers  
- Archives municipales de Moûtiers 1 K 10







## Conseil municipal élu à Moûtiers le 05.05 et 12.05.1935

Prénom NOM	Date naissance	Activité	Statut municipal	Voix obtenues
BERNARD-GRANGER Antoine	15.09.1885	Entrepreneur de transports	<b>2° Adjoint</b>	<b>266</b>
BERNARD Léon	05.12.1884	Avoué	Conseiller Municipal	<b>260</b>
COLLOMB Marius	14.10.1882	Entrepreneur	<b>1° Adjoint</b>	<b>254</b>
ROUSSEL Charles	03.06.1903	Notaire	Conseiller Municipal	<b>253</b>
DONNET Gabriel	29.10.1870	Industriel	<b>Maire</b>	<b>252</b>
JORIOZ Henri	21.07.1892	Notaire	Conseiller Municipal	<b>246</b>
RESLER Jules	10.08.1877	Docteur	Conseiller Municipal	<b>238</b>
<b>Elus le 12.05.1935</b>				
BARDASSIER Joseph	11.03.1901	Garagiste	Conseiller Municipal	<b>261</b>
REY Albert	15.08.1889	Ingénieur électricien	Conseiller Municipal	<b>255</b>
SIBUT Louis	28.11.1897	Cafetier	Conseiller Municipal	<b>253</b>
ROUSSEL Charles	03.06.1903	Notaire	<b>2° Adjoint</b>	<b>253</b>
DUBOUCHET Joseph	18.04.1887	Cafetier	Conseiller Municipal	<b>249</b>
CAGNON Marius	30.04.1901	Employé de maison	Conseiller Municipal	<b>243</b>
MARTINET Albert	10.05.1894	Restaurateur	Conseiller Municipal	<b>242</b>
BODONE Joseph	24.12.1899	Entrepreneur	Conseiller Municipal	<b>242</b>
DUBOIN Jules	13.08.1895	Cafetier	Conseiller Municipal	<b>238</b>
ROUSSET Joannès	08.06.1884	Industriel	Conseiller Municipal	<b>236</b>
FRONT Jean	12.09.1889	Galocher	Conseiller Municipal	<b>236</b>
BERMOND Jean	11.02.1885	Négociant en vins	Conseiller Municipal	<b>234</b>
BELLEMIN Fernand	02.05.1898	Négociant en fer	Conseiller Municipal	<b>234</b>
LEGER Elie	01.02.1907	Boulangier	Conseiller Municipal	<b>234</b>
*****	*****	*****	*****	*****

**Sources : - Archives départementales de la Savoie - M 848**

**- Archives diverses à Moûtiers**

**- Archives municipales de Moûtiers 1 K 10**